Breitenbach
nature vive !

Lettre d'info communale

4e trimestre 2026



Les jeunes à l'honneur !

www.breitenbach.fr

Sommaire

Comptes rendus des conseils municipaux p.3

Le Conseil des Jeunes de Breitenbach p.4-6

Réunion publique du 23 septembre p.7

Conseil élargi ? p.9

Brèves communales p.10-12

Sécheresse et eau potable p.13

Sources de Breitenbach p.14

Frelons asiatiques p.15

Chasse : la traque-affût p.18

La ferme Lindgrube p.21

Soirée Halloween p.24

Les linteaux de Breitenbach p.25

Nouveau curé p.32

L'été des associations p.34-36

Yoga et méditation p.37-39

Culture / État civil p.40

Directeur de publication : Jean-Pierre PIELA
Comité de rédaction : Commission Communication
Mise en page : www.atelierc.com
Impression : Les Bateliers Imprimeurs
1 Rue de l'Uranium, 67800 Bischheim, France
Photos : D.R., Commune de Breitenbach
Date de parution : Novembre 2026
Dépôt légal : 4e trimestre 2026

COORDONNÉES DE LA MAIRIE :
4 place de l'église 67220 Breitenbach
Tél. 03 88 58 21 10 - Fax. 03 88 57 19 85
mairie@breitenbach.fr
www.breitenbach.fr

Édito



Cher(e)s concitoyennes et concitoyens,

Depuis quelques semaines, la colère des lycéens gronde à travers la France.

Cette jeunesse ne manifeste pas seulement contre les conditions de travail difficiles, avec des établissements parfois vétustes, des milliers de profs qui manquent, elle exprime aussi son désarroi devant un futur tellement incertain.

Car quel futur se profile ? Un climat de plus en plus déréglé, un pays qui croule sous les dettes, un environnement pollué, l'augmentation des maladies, l'arrogance et la violence des ultras riches, la pauvreté qui s'étend, des ressources qui s'épuisent, et tant d'autres nuages…

Il y a de quoi être anxieux et révolté, car la jeunesse, c'est la quête des possibles, c'est l'affranchissement des limites, une imagination débordante et l'envie de créer, de construire des projets, avec toute l'énergie de la vie.

Cela fait des décennies que nous pensons bien plus à nous qu'aux générations futures, trop tournés vers notre mode de vie, nos loisirs, notre confort, vers les voyages à l'autre bout du monde, vers les nouveautés de la high-tech, les connexions tous azimuts…

Et rien ne change. Beaucoup d'entre nous sont conscients que collectivement, cela finira mal, mais pensent que notre petit impact personnel ne compte pas. Nous savons qu'il faut baisser l'empreinte environnementale, mais nous résistons difficilement au confort des SUV, aux performances des iPhones, à l'envie de visiter Bangkok, Pékin ou le Yellowstone, à tant de séductions…

Je suis comme nous tous, issu d'aïeuls qui ont vécu pauvrement, qui ont travaillé beaucoup, dont les seuls voyages étaient ceux qui les précipitaient vers de lointains champs de bataille, qui ont connu une médecine bien plus indigente que la nôtre. Comme tous, j'apprécie le confort, les vacances, les progrès de la médecine, les voyages, même si j'ai renoncé à l'avion.

Comme tous, j'ai conscience que la sobriété est nécessaire mais qu'elle est difficile après tant d'années d'abondances…

Alors, au sortir de cet été, avec une sourde anxiété qui monte quand je pense aux années à venir, avec aussi un sentiment de grande impuissance, je comprends la colère des lycéens et la partage, tout en condamnant de la manière la plus claire et ferme les violences qui accompagnent aujourd'hui toute protestation et toute manifestation.

Jean-Pierre Piela

Comptes rendus des réunions du **conseil municipal**

Les comptes rendus complets figurent sur le site internet de la Commune et sont consultables en mairie.

18 septembre 2026

Le Conseil municipal approuve :

- Un avenant aux travaux de voirie d'un montant de 11 312,75 € HT.
- La rétrocession de la parcelle 102, en section 4, de l'Établissement Public Foncier à la Commune pour un montant de 113 373,11 € TTC.
- Un emprunt de 200 000 € en remplacement du prêt-relais de 2024.
- La création de 5 nouvelles cavurnes au cimetière pour un montant de 2 600 € TTC.
- La modernisation de la sonorisation de l'église Saint-Gall pour un montant de 17 271,60 € TTC.
- L'acquisition de la parcelle 320 sise en section 8, d'une superficie de 8,41 ares, au coût de 178,36 € de l'are.
- Une subvention de 1 500 € à l'ensemble K pour le Festi'Val des Passeurs de Musique.
- Les axes du projet de Transition du mandat.

29 septembre 2026

Le Conseil Municipal approuve :

- L'instauration d'une taxe sur les logements vacants.
- Le soutien à la pratique de la traque-affût dans le lot 3.
- La réparation d'un pont au-dessus de la rue Beauregard.

27 octobre 2026

Le Conseil Municipal approuve :

- Une analyse financière par le cabinet Calia pour un montant maximum de 12 600 €.
- Le plan de financement d'infrastructures forestières (pistes, place de stockage).
- La désignation de propriétaires fonciers pour le renouvellement du Bureau de l'Association Foncière.
- La modification du règlement de location de l'Espace Socio-Culturel.

Le Conseil des Jeunes de Breitenbach

Depuis septembre 2026, Breitenbach a son Conseil des Jeunes !

Cet été, tous les jeunes du village nés entre 2009 et 2015 ont été invités à participer à une réunion de présentation de ce nouveau projet. Une première pour notre commune.

Suite à cette rencontre, 8 jeunes ont rejoint l'aventure dès le mois de septembre. Ce conseil est constitué pour un an : en septembre 2027, ceux qui souhaitent se retirer pourront le faire, et de nouveaux membres auront la possibilité de les rejoindre.

Leurs projets ? Ils sont nombreux et ambitieux !
Les jeunes ont déjà plusieurs axes de travail :

Des ateliers intergénérationnels

Des moments de partage entre les jeunes et les habitants de plus de 70 ans qui souhaitent transmettre et échanger avec eux : après-midi jeux, ateliers confection de petits gâteaux de Noël avec partage de recettes… et bien d'autres idées à venir, car ces jeunes ne manquent pas de créativité !

Raconter l'histoire de Breitenbach

Les jeunes souhaitent collecter des anecdotes, des photos, des recettes, des conseils de jardinage et bien d'autres souvenirs auprès des habitants qui accepteront de les recevoir. Le fruit de ce travail sera présenté à tous sous la forme d'une vidéo, d'une exposition photo à l'ESC, et pourquoi pas d'un livret par la suite. Vous souhaitez les accueillir et leur partager vos souvenirs ? Faites-le savoir à la mairie !

La vie du village

Ils participeront également aux journées citoyennes, aux différentes manifestations du village, et contribueront à la réflexion sur la rénovation de l'aire de jeuxx.

Et ce n'est qu'un début… Laissons-leur le soin de vous surprendre ! Découvrez la présentation individuelle de chacun d'entre eux…

• *Cindy JERMANN*



Anaïs ALEXANDROFF

J'ai 16 ans et j'habite à Breitenbach depuis toujours, avec mes parents et ma grande sœur. Je suis actuellement en 1ère bac pro dans le domaine du commerce et de la vente. Dans la vie, j'aime beaucoup le basket, écouter de la musique et passer du temps avec mes amis.

J'ai voulu intégrer le Conseil des Jeunes pour pouvoir échanger avec d'autres jeunes, créer du lien et rencontrer de nouvelles personnes. J'aimerais aussi pouvoir participer à de nouveaux projets, donner mes idées et m'investir dans la vie de la commune.



Amélie BESSOT

J'ai 14 ans et j'habite Breitenbach depuis toujours. Je suis actuellement scolarisée en classe de 3e au collège de Villé. J'aime beaucoup les animaux et je suis passionnée par le basket que je pratique depuis 5 ans au club de Villé. Je participe aussi à la vie associative du village, j'apprécie de pouvoir aider lors des manifestations et contribuer à mon niveau à faire vivre et animer la commune.

J'ai donc également décidé de m'investir dans le Conseil des Jeunes de mon village afin de participer aux projets de la commune et m'impliquer dans des actions pour les jeunes.



Lana JERMANN

J'ai 17 ans et je suis en classe de terminale au lycée agricole d'Obernai. J'habite à Breitenbach depuis toujours, et j'ai deux petites sœurs. Je suis passionnée par l'équitation et l'agriculture.

Je souhaitais rejoindre le Conseil des Jeunes afin de participer à la vie du village, et d'aider à la réalisation de projets. Je serai ravie de représenter les jeunes du village, ainsi que de prendre part à l'activité communale.



Ruben KAMMERER

J'ai 12 ans. Mes passions sont : le football, le vélo et j'aime surtout bricoler.

Je suis au Conseil des Jeunes car j'aime bien aider à organiser des évènements dans le village (halloween, noël, carnaval...). J'ai envie d'améliorer le cadre de vie de mon village en le décorant pour ces évènements.



Chloé METZ

J'ai 12 ans et j'habite à Breitenbach depuis ma naissance. Actuellement je suis en classe de 5e au collège de Villé. La lecture, le dessin et la cuisine sont des passions qui me tiennent à cœur. Pendant 4 ans j'ai pratiqué la gym dans un club et cette année j'ai décidé de me lancer dans la danse. C'est aussi quelque chose que j'aime beaucoup.

J'adore aider aux actions du village comme par exemple donner un coup de main lors des diverses manifestations et du Oschterputz. Depuis l'année dernière j'ai également rejoint la troupe des jeunes du théâtre de Breitenbach. J'aime être au contact des gens et donner de mon temps.

Quand j'ai entendu parler de la création d'un Conseil des Jeunes je n'ai pas hésité, car je souhaite m'investir davantage pour notre village.



Evy ROCHELLE

J'ai 15 ans et je suis en classe de seconde au lycée Koeberlé à Sélestat. J'habite à Breitenbach depuis ma naissance et j'ai deux petits frères. Ma passion, c'est le basket, que je pratique avec beaucoup de plaisir.

J'ai envie de rejoindre le Conseil des Jeunes pour pouvoir m'investir dans la vie du village, partager mes idées et participer à des projets avec les autres jeunes.

Je serais heureuse de pouvoir représenter les jeunes du village et contribuer à la vie de notre commune.



Lélio ROCHELLE

J'ai 12 ans et je suis en classe de 5e. J'habite dans le village depuis ma naissance. J'ai une grande sœur et un petit frère. J'aime beaucoup le football, mais ma grande passion, c'est le théâtre. J'ai intégré la troupe des jeunes du théâtre de Breitenbach l'année dernière.

J'ai envie de rejoindre le Conseil des Jeunes pour pouvoir m'investir dans la vie du village, proposer des idées et participer à des projets avec les autres jeunes.

Je serais très heureux de pouvoir représenter les jeunes du village et contribuer à rendre notre village encore plus vivant.



Sylvain ROTHENBURGER

J'ai 11 ans et demi, je suis en sixième au collège du Klosterwald. J'habite à Breitenbach avec mes parents et ma petite soeur depuis 2022.

Je voulais participer au Conseil des Jeunes pour m'impliquer dans le village, connaître les personnes et organiser des évènements.

Le Conseil des Jeunes invite les aînés : atelier gâteaux de Noël !



AdobeStock_aamulya

Le Conseil des Jeunes de Breitenbach organise son premier atelier intergénérationnel !

Le **samedi 19 décembre à 14h à l'ESC**, jeunes et moins jeunes se retrouveront autour d'un moment gourmand et convivial : confection de petits gâteaux de Noël, suivie d'une dégustation en guise de goûter.

L'idée ? Que les aînés du village transmettent leurs recettes et leurs petits secrets de fabrication aux plus jeunes. Parce que certaines recettes méritent de passer de génération en génération !

Vous avez plus de 70 ans et l'envie de partager ce moment, vos recettes ou vos astuces ?

Manifestez-vous auprès de la mairie vous êtes toutes et tous les bienvenus(e)s !

Le Conseil des Jeunes à la découverte de l'histoire de Breitenbach !



AdobeStock_pressmaster

Le Conseil des Jeunes a un beau projet en tête : raconter l'histoire de notre village !

L'idée est simple et belle : les jeunes se rendraient chez vous, en petits groupes de 2 à 3, pour un moment d'échange autour de vos souvenirs, anecdotes, photos anciennes, recettes ou encore conseils de jardinage… **Tout ce qui fait la richesse et l'identité de Breitenbach au fil des générations.**

Ces précieux témoignages serviront ensuite à créer une exposition à l'ESC, ouverte à tous les habitants, ainsi qu'une petite vidéo diffusée auprès de la communauté villageoise. Et pourquoi pas un livret par la suite…

Vous avez des souvenirs, des photos, des anecdotes à partager et vous seriez prêt(e) à recevoir les jeunes chez vous ?

Faites-le savoir à la mairie, ce projet ne peut se faire qu'avec vous !

Réunion publique du 23 septembre

Une trentaine de personnes s'étaient retrouvées ce 23 septembre dernier à l'Espace Socio-Culturel pour échanger autour des actions nécéssaires pour lutter contre les effets du réchauffement climatique à l'échelle de la commune. Voici un compte rendu des échanges de la soirée.



Jardin potager communal, alimentation

• La création d'un potager bio communal sur le modèle des jardins ouvriers est évoquée : une location de parcelles cultivables regroupées pour créer une dynamique de groupe, des échanges de produits et de savoir-faire. Cela pourrait répondre à des tensions alimentaires qui surviendraient dans le futur et permettrait une gestion de l'eau mutualisée, plus économe que dans le cadre de jardins dispersés.

• La réflexion porte également sur la manière de travailler, notamment sur des formes alternatives de labour avec vache et outils légers, la création de sillons infiltrants suivant les courbes de niveau pour l'irrigation, etc…

• La possibilité de création d'une régie alimentaire communale est évoquée, pour mutualiser les achats et bénéficier de prix avantageux.

• La question de la mise à disposition des fruits des arbres communaux est posée et son organisation sera à l'étude.

• Des réflexions annexes sont faites telles celle de la récupération de l'urine comme engrais (des expérimentations existent déjà en France).

Entretien des rigoles des chemins communaux

• Les rigoles parfois enfouies, dégradées ou bouchées méritent un effort supplémentaire. Pour aider les ouvriers communaux, des actions citoyennes sont prévues, comme cela a pu être le cas dans le passé. Un atelier y est particulièrement dédié lors de la journée citoyenne du 7 novembre.

Création d'îlots de fraîcheur

• Il faut identifier des lieux stratégiques de création de zones ombragées avec de l'eau à proximité (voire de pédiluve), des bancs où l'on peut se retrouver sans trop souffrir de la chaleur en été.

• L'aire de jeux qui va être réaménagée face au stade est aussi à ombrager davantage ainsi que les tables de pique-nique disposées autour du village pour être utilisables en plein soleil.

• La mise en place de pergolas naturelles permettrait l'ombrage (lierre terrestre, houblon, glycines, vignes et autres plantes grimpantes…).

• L'entretien de ces dispositifs n'est pas à négliger et doit faire l'objet d'une attention particulière.

Gestion de l'eau

• Récupérer l'eau de pluie pour les WC et le lavage des mains dans les bâtiments communaux.

• Des hivers plus pluvieux avec des étés plus chauds et secs sont les tendances à venir. Stocker ce surplus d'eau d'hiver en prévision de l'été est la raison d'être de l'implantation de citernes, notamment celle qui est prévue en contrebas de l'ESC.

• Embellissement des rues : se passer des fleurs trop gourmandes en eau et privilégier d'autres végétalisations telles les plantes grasses.

• Revoir les endroits fleuris et en avoir peut-être moins mais mieux maîtrisés.

• Un travail est aussi à l'étude sur la maîtrise des eaux de pluie en forêt pour limiter le ruissellement inefficace et conserver la ressource au plus près des besoins des arbres.

• Une évocation est faite aux anciens drainages qui existaient dans les champs pour réguler les coulées d'eau.

Forêt

• La seule régénération naturelle ne suffisant pas, des actions de plantations sont régulièrement programmées. Un atelier y est également dédié lors de la journée citoyenne du 7 novembre.

• Des zones de vieillissement et de libre évolution sont déjà distinguées dans la forêt afin de favoriser la biodiversité. Il est rappelé qu'elles ne facilitent pas les feux de forêt le cas échéant, étant des zones plus humides.

Habitat

• Il est important de protéger les bâtiments pour ne pas les faire monter en température, avant de vouloir baisser la température intérieure par des climatiseurs. Des gestes simples sont à mettre en pratique prioritairement, comme fermer les volets en journée et aérer la nuit. La mise en place de ventilateur plafonnier permet une ventilation rafraîchissante.

• Culturellement et sociologiquement, nous devons également apprendre à modifier nos habitudes de vie, sortir le matin et le soir, éviter les heures de mi-journée. Il faut savoir remettre les compteurs à 0 et trouver les formules adaptées aujourd'hui.

• Une réflexion sur des actions d'information quant à l'isolation des maisons est en cours au niveau communal (ne serait-ce que pour créer des zones thermiquement résilientes à l'intérieur d'un bâti). Il faut par contre faire avec certaines aberrations légales dans l'isolation de sa maison lorsque celle-ci est extérieure (ABF).

• Anecdote : il est rappelé qu'à l'origine, les basiliques étaient des îlots de fraîcheur, des lieux sociaux de rencontre à l'abri des conditions estivales et hivernales.

Vivre et agir ensemble

• Pour agir concrètement et rallier plus de villageois à la démarche collective et participative, il faut faire attention à ne pas partir dans toutes les directions en même temps et bien sûr prendre en compte la disponibilité de chacun. Prioriser et donner des objectifs clairs et atteignables et surtout pérennes est important. Trouver des solutions ensemble est le maître mot.

• Il faut s'appuyer bien sûr sur des forces vives déjà identifiées : associations, volontaires, conseil municipal et conseil des jeunes…

• Les journées citoyennes sont des moments importants pour expliquer les besoins et donner envie de s'impliquer. En leur donnant des thématiques, elles sont susceptibles d'intéresser des personnes différentes. L'on peut également imaginer des temporalités spécifiques par action, par journée ou demi-journée.

• La responsabilité personnelle est à encourager (c'est le village de tous et toutes) : je vois une rigole bouchée je choisis de prendre le temps d'y remédier. C'est l'idée du partage de tâches par les villageois, leur investissement pour ne pas tout attendre de la commune, sinon ce sont toujours plus de tâches incombant aux ouvriers communaux qui passent beaucoup de temps en forêt.

• Après une action il faut songer aux obligations liées, par exemple l'arrosage et le suivi d'une plantation d'arbres sur une parcelle. Un groupe peut être constitué, qui va s'occuper de l'arrosage quand cela est possible.

• Vie sociale : créer des lieux/moments communs de rencontre (ciné débats, espace d'échanges, vente de pain…).

Mobilités douces

• Il nous faudra également réfléchir à la place du vélo, envisager des solutions d'autopartage en électrique et l'on évoque le ramassage scolaire tracté par une force animale ou par des adultes aux mollets musclés…

En conclusion

Cette soirée a permis un foisonnement sympathique mais sérieux d'idées, animé et bien moins formel que ce compte rendu ne peut le laisser penser. L'assemblée s'est quittée sur une proposition de rendre la prochaine rencontre plus conviviale encore, en concrétisant le terme « table ronde » par une disposition des chaises en cercle et non plus en rangs.

Chacun a pu, s'il le désirait, laisser ses coordonnées afin de faire partie d'un groupe de villageois volontaires (nommé conseil élargi) pour des réflexions de ce type ou des actions concrètes à mener. La même proposition est faite à nouveau dans ce bulletin et à lire en page suivante.

• *Christophe BRUNTZ*

Qu'est-ce qu'un conseil élargi ?

Face aux attentes croissantes en matière de démocratie locale, la commune souhaite mettre en place une démarche pour favoriser le dialogue. Associer l'ensemble des villageois aux décisions permet d'améliorer l'action publique, de mieux répondre aux besoins du village et de développer, ensemble, des actions adaptées.

Petit rappel utile, les séances du conseil municipal réunissent les élus… mais sont publiques. Le conseil élargi a vocation à créer un véritable lien entre les habitants, les associations et la collectivité, en permettant à chacun d'apporter ses idées, ses propositions ou de partager son expérience afin de construire un projet d'intérêt général. Il n'est pas formel, réunissant simplement les bonnes volontés qui se sont fait connaître. Il existe déjà des applications du conseil élargi à Breitenbach :

Du « Osterputz » à la journée citoyenne…

Ces journées d'**actions partagées** organisées par la commune ne sont plus, depuis longtemps, seulement dédiées à ramasser des déchets. C'est bien plus que ça ! Planter des arbres et des fleurs, entretenir des équipements dédiés à la communauté… **quand les habitants de Breitenbach se retroussent les manches, ensemble, c'est la journée citoyenne !**

Ce sont des événements importants pour notre village, afin d'en prendre soin et d'améliorer notre cadre de vie et d'agir pour son avenir. Mais, très important aussi, ce sont aussi de beaux moments d'échanges, de rencontres et de convivialité. **C'est une ressource précieuse à l'échelle de notre commune. Merci de venir à chaque fois plus nombreux.**



LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2025 plus de 500 000 personnes ont participé à la journée citoyenne en France dans près de 4 000 communes de toutes tailles.

À Breitenbach, nous étions une soixantaine rassemblés ce printemps !

Le conseil des jeunes

Ils vous ont été présentés dans ce bulletin, ce sont déjà **8 jeunes** qui ont intégré le Conseil des Jeunes. Ils pourront s'investir dans les différents projets de la commune et auront plaisir à échanger et « travailler » avec vous, à créer des liens intergénérationnels.

Les réunions publiques

Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ! Ces **réunions ouvertes à toutes et tous** permettent de partager des idées et d'essayer de trouver des solutions ensemble. Lors des réunions publiques des 4 mai et 23 septembre 2026, la commune a abordé des problématiques qui touchent tous les habitants du village. Nous vous avons invités à réfléchir notamment aux impacts du réchauffement climatique sur nos vies. Suite à la dernière réunion, des axes d'actions ont été privilégiés (vous les retrouvez développés dans les pages précédentes) et deux ateliers ont été définis prioritairement pour la journée citoyenne du 7 novembre.

Notre projet commun !

C'est en créant du lien entre les habitants que nous pourrons contribuer activement à la dynamisation de notre commune. Vous détenez la clé pour rendre ces idées possibles, pour passer du papier à l'action…

• *Frédérique MAIRINE*

Vous désirez participer par la réflexion ou l'action à la vie de la commune ? Faites-vous connaître en mairie en déposant ce coupon ou en répondant par mail en flashant le code ci-contre.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél.:

Courriel :

Mes centres d'intérêt :

.....

.....

Fin de l'agence postale communale

La diminution des aides de l'État à la Poste a contraint celle-ci à accélérer la fermeture de nombreuses agences postales. Notre petite agence communale, créée à la fermeture de l'ancienne agence de Breitenbach, n'aura pu résister.

Ainsi, depuis début septembre 2026, il n'y a plus de service postal présent dans le village, avec comme conséquence la perte d'environ 12 000 € d'indemnité annuelle versée par la Poste à la Commune.

Incivilités

Cet été, plusieurs actes d'incivilité ont été constatés, avec des destructions au niveau de l'aire de jeux, des dépôts sauvages de déchets et d'encombrants.

La bêtise a de beaux jours devant elle et oblige nos agents techniques à consacrer du temps à réparer, enlever, nettoyer !

Bien entendu, nous ne voyons jamais ces personnes indélicates lors d'Oschterputz et de journées citoyennes : embellir le cadre de vie ? Pensez donc !



Taxe de séjour

Quand en 2020, la communauté des communes a instauré la taxe de séjour intercommunale, quelques communes ont pu s'y soustraire car elles avaient institué une taxe communale depuis quelque temps.

Breitenbach était dans ce cas. Nous estimions que nous avions fait beaucoup d'investissements pour favoriser les infrastructures touristiques, bien plus que la plupart des autres communes, et que nous avions droit au retour sur investissement : la TS devait y contribuer, qui rapporte environ 15 000 €/an à la commune.

Le débat a été relancé au niveau de l'intercommunalité en ce début de nouveau mandat. Au final, toutes les communes appliqueront en 2027 la taxe de séjour intercommunale.

À Breitenbach, les débats ont été vifs, avec une légitimité pour chacune des parties, le sens de l'intercommunalité d'un côté avec la garantie d'un retour financier, des taux modiques et une recette pleinement communale de l'autre. Au final, par une courte majorité, le Conseil a décidé de transférer la TS à la communauté des communes, renforçant ainsi la démarche intercommunale, comme cela a cours dans toutes les intercos alentour.

Dissolution de l'Association Foncière

Créée à la fin des années 90 pour mettre en œuvre les travaux consécutifs à l'Aménagement Foncier Agricole et Forestier, l'Association Foncière n'est plus active depuis plusieurs années.

Aujourd'hui, lorsque de nouveaux aménagements se réalisent, il n'y a plus création d'Association Foncière, c'est la commune qui met en œuvre.

Le temps est venu de dissoudre cette Association, comme cela a été fait par exemple à Neuve-Église/Breitenau/Bassemberg.

Le Bureau de l'Association Foncière a été renouvelé (Chambre d'Agriculture, CeA et commune) avec l'objectif de procéder à cette dissolution, qui passera par une Assemblée Générale Extraordinaire des propriétaires fonciers dans les mois à venir.

Jean-Pierre PIELA

Bien vivre ensemble : préservons la tranquillité de notre village

Notre village est un lieu où il fait bon vivre, et la tranquillité de chacun est un bien précieux. Si les animaux de compagnie apportent beaucoup de joies, leurs manifestations sonores peuvent parfois devenir une source de tensions. Plusieurs plaintes concernant des aboiements répétés, de jour comme de nuit, ont été signalées en mairie notamment cet été. L'occasion de rappeler quelques règles simples de savoir-vivre.

Que dit le bon sens ?

Le Code de la santé publique stipule que les bruits excessifs ne doivent pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage. Un chien qui aboie de façon continue ou répétitive, que ce soit en journée ou pendant la nuit, perturbe le quotidien de tous. Souvent, les propriétaires n'en ont pas conscience car l'animal exprime simplement son ennui ou son anxiété en leur absence.



AdobeStock_Татяна Хмыненко

Nos conseils pour les propriétaires :

- **Au quotidien :** Évitez de laisser votre chien seul dans le jardin toute la journée s'il réagit au moindre passage. Des jouets d'occupation peuvent l'aider à patienter.
- **Pendant les vacances :** Pour son bien-être et le calme du quartier, il est vivement souhaitable de ne pas laisser votre compagnon seul pendant vos absences prolongées. Pensez à solliciter des voisins de confiance, de la famille, ou à planifier un séjour dans un chenil ou une pension canine adaptée.
- **Besoin d'aide ?** Si la situation persiste, un éducateur canin ou un vétérinaire pourra vous proposer des solutions douces pour apaiser votre animal.

Le réflexe civique : le dialogue avant tout !

Si vous subissez des nuisances, privilégiez toujours une démarche amicale. Votre voisin n'est peut-être pas au courant du comportement de son chien lorsqu'il s'absente. Une discussion bienveillante permet souvent de trouver une solution de manière sereine.

La municipalité remercie chaleureusement tous les propriétaires pour leur vigilance et leur respect du bien-être de chacun. C'est ensemble que nous préservons notre cadre de vie !

• *Malou HULNÉ*

Appel à bénévoles pour faire revivre l'association du 3e âge

Notre village a toujours été un lieu de partage, de rencontres et de solidarité. Aujourd'hui, nous aimerions redonner vie à l'association du 3e âge, pour offrir à nos aînés un moment convivial une fois par mois : discuter, rire, boire un café ou une tisane, rompre la solitude et simplement passer un bon moment ensemble.

Pour cela, nous recherchons quelques personnes prêtes à donner un peu de leur temps, avec bienveillance et bonne humeur. Pas besoin de compétences particulières : juste l'envie d'être là, d'écouter, d'échanger et de créer du lien.

Si cela vous intéresse, si vous souhaitez contribuer à cette belle initiative, vous pouvez contacter les adjoints au maire pour plus de renseignements.

Merci d'avance pour votre générosité et vos idées, toutes les propositions sont les bienvenues.

• *Malou HULNÉ*

Travaux

La commune a loué une petite pelle mécanique en ce début d'automne pour réaliser des travaux sur les chemins communaux.

La première semaine a été essentiellement dédiée à des travaux en forêt, dans les secteurs Ibrand, Hirra, et Bellevue : nettoyage et reprofilage des chemins (éboulis de talus souvent dus au gibier), comblement d'ornières et d'affaissements suite à exploitation (utilisation de matériaux pris in situ).

L'ouverture des saignées a également été réalisée pour évacuer les eaux de pluie et éviter l'érosion hydraulique, ainsi que quelques curages de fossé quand nécessaire.

La deuxième semaine de travaux a elle été dédiée aux chemins ruraux autour du village :

- nettoyage des chemins, saignées et curages sur le secteur de la ferme Lindgrube,
- élargissement et création de fossés sur le chemin montant aux chalets Lauler, ainsi que le comblement,
- ouverture de saignées et curage de fossés sur le secteur Sohl - Heilenbach,
- création de saignées et comblement d'ornières sur le secteur Muhlberg - Sacré Cœur,
- élargissement du chemin en reprenant le talus à l'entrée du chemin Trappé,
- curage de fossés, conblement et ouverture de saignées sur le secteur Breitweg - Espace nature (recyclage de matériaux issus de travaux antécédents réalisé sur la voirie communale),
- comblement de chemin, ouverture de saignées et curage de fossés sur le secteur Fluss - Breitmatten.

La pelle a tourné en moyenne 8h par jour, avec une consommation de 30 litres de gazoil par jour d'intervention. Au temps de travail sur le terrain, il faut rajouter le temps de remplissage, de contrôle, de graissage de la pelle et de déplacement des employés communaux, qui une fois de plus ont assuré un travail conséquent et efficace.





• *Jacques-Albert STAUFFER / Christophe BRUNTZ*



Le bénévolat n'a pas de limite d'âge

Membre de l'association *Les Cerisiers* depuis sa création, Pierre DOLLÉ a toujours été actif et disponible pour participer aux travaux d'entretien et de réparation dans le village. Il a également contribué de nombreuses années au balisage et l'entretien des sentiers en tant que membre du Club Vosgien. Très méticuleux dans son travail, il est apprécié par son entourage. Il n'hésite pas à répondre positivement aux nombreuses sollicitations dans la mesure de ses moyens. Pierre est un exemple pour la génération actuelle et à venir.

• *Charles FAHRLAENDER*

Sécheresse et eau potable

La consommation d'eau de Breitenbach est demeurée globalement stable entre 2025 et 2026. Nos sources continuent de fournir des débits satisfaisants, garantissant une marge de sécurité estimée entre 20 et 25 % par rapport aux besoins actuels du village, même si à la Chaume des Veaux la situation est plus tendue.





Dans le futur, la commune envisage l'installation d'une citerne de 120 m³ d'eau de toitures, pour les besoins d'arrosage (plants forestiers, massifs fleuris, jardiniers…).

La maîtrise et l'économie de consommation d'eau par les familles seront de plus en plus souhaitable.

Par exemple, l'hôtel 48°Nord purifie par phytoépuration et réutilise ses eaux pour les SPA et le jardin, sa consommation annuelle totale de 1 000 m³ issus du réseau d'eau communal équivaut à celle de quatre familles.



Installation d'une « tyrolienne » improvisée avec le concours de la ferme Neumann pour acheminer des seaux de gravier vers la source en contrebas.

À la Chaume des Veaux la commune a pris en main le projet de rénovation et de bon fonctionnement d'un petit réseau alimenté par une source domaniale, qui alimente la ferme Neumann, deux chalets situés sur le ban du Hohwald ainsi que les yourtes.

Le Bureau d'Études Berest rendra cet automne ses préconisations, qui vont faire l'objet de discussions entre les parties prenantes. La commune pourrait réaliser les investissements nécessaires sous réserve de l'approbation d'un futur mode de contribution des bénéficiaires.

L'été a été marqué par des problèmes de contaminations bactériennes et d'absences ponctuelles d'eau : nos agents techniques Jacques-Albert et Gilles, qui ont creusé au niveau du captage, ont mis à jour des fuites et des dommages sur les ouvrages anciens, qui expliquent les déboires. Ils ont pu colmater provisoirement les fuites et assainir la situation, en attendant les travaux de recaptage nécessaires.

Bravo et merci à eux pour leurs compétences, le travail dans des conditions pénibles et leur réactivité.

● *Jean-Pierre PIELA*



État des lieux des sources de Breitenbach

Notre commune a connu un été très chaud et sec sans toutefois manquer d'eau potable. Nous avons demandé au SDEA, qui relève régulièrement par télémesures la consommation et la disponibilité de l'eau potable, de faire le point.

La consommation d'eau de Breitenbach est demeurée globalement stable entre 2025 et 2026. Nos sources continuent de fournir des débits satisfaisants, garantissant une marge de sécurité estimée entre 20 et 25 % par rapport aux besoins actuels du village. Toutefois, malgré cette situation favorable, le déficit pluviométrique observé en 2026 se traduit par une absence de reprise notable des débits à l'automne, contrairement aux années précédentes. Cette tendance pourrait témoigner d'une baisse des réserves en eaux souterraines.

Si l'alimentation en eau reste sécurisée à court terme, les précipitations et l'enneigement de l'hiver 2026-2027 seront déterminants pour préserver durablement la ressource et limiter les risques de tension en cas de poursuite de la sécheresse.

Le graphique ci-dessous indique les volumes journaliers 2025 (rouge) et 2026 (bleu) sortis du réservoir (à ne pas confondre avec la production des sources).

On peut projeter que dans le futur, à nombre d'habitants équivalent, la consommation journalière moyenne pourrait être de l'ordre de 100m³/jour.

Moyenne 2025 : 114m³/j / Moyenne 2026 : 104m³/j

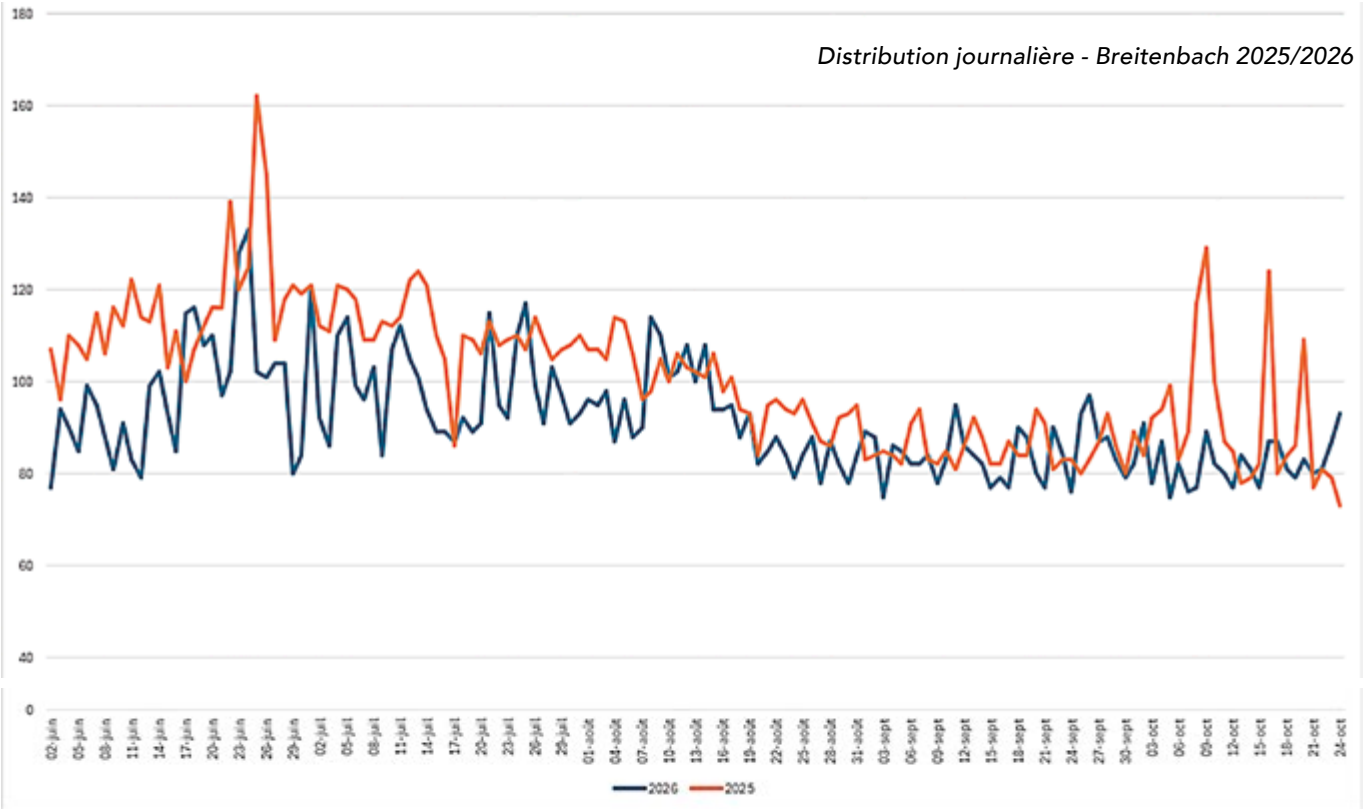
En étudiant les courbes de production des sources Fluss et Kreuzweg, on s'aperçoit que ces sources se sont globalement comportées de la même façon en 2025 et 2026 à un détail près, la remontée des débits en fin octobre 2025, phénomène qui n'a pas encore été constaté en 2026.

Cela veut peut-être dire que les stocks « souterrains » des sources se sont amoindris et que l'hiver et le printemps seront décisifs pour que l'année 2027 soit sereine (avec de la pluie et de la neige en quantité suffisante) ou tendue, voire compliquée si les stocks ne se reconstituent pas (déficit de pluviométrie).

Par expérience, ce n'est pas une année sèche et chaude qui nous met en difficulté mais bien la succession de 2 années (voire plus) où la pluviométrie est réduite. **Et pour l'instant 2026 l'est particulièrement !**

● *Philippe SCHAEFFER, SDEA*

Distribution journalière - Breitenbach 2025/2026





Frelons asiatiques

Vallée de Villé : 1 152 reines de frelons asiatiques capturées, la mobilisation continue !

Dans la vallée de Villé, la lutte contre le frelon asiatique est l'affaire de tous. Apiculteurs, communes, Communauté de communes et habitants unissent leurs efforts pour protéger nos abeilles, nos vergers et la biodiversité de notre territoire.

250 pièges et 100 bénévoles mobilisés

Au printemps 2026, la mobilisation a porté ses fruits : 1 152 reines fondatrices de frelons asiatiques ont été capturées grâce à 100 piégeurs et 250 pièges installés dans la vallée.

Derrière ces chiffres, il y a des habitants engagés, des pièges à surveiller et un véritable travail collectif. Chaque reine capturée au printemps est une reine qui ne pourra pas, dans les mêmes conditions, fonder une nouvelle colonie. L'objectif est de limiter la formation de nouveaux nids et de réduire la pression exercée sur les ruches.

Cette opération représente également un investissement financier important : 8 634,61 € engagés par le Syndicat des apiculteurs et 2 142 € par la Communauté de communes et les communes participantes.



AdobeStock_Kristof Lauwers

À l'automne aussi, chaque geste compte !

La vigilance ne doit pas s'arrêter avec l'été. De mi-août à novembre, et particulièrement en octobre, les jeunes reines fécondées recherchent de la nourriture pour constituer leurs réserves avant l'hiver.

Le piégeage d'automne peut permettre d'en capturer certaines, mais il doit rester raisonné et sélectif, afin de préserver les abeilles, les papillons et les autres insectes utiles.

Les pièges adaptés peuvent être installés près des ruchers ou des arbres fruitiers, à une hauteur d'environ 1,50 à 2 mètres, dans un emplacement approprié et à l'écart des passages.

Il faut cependant le rappeler : le piégeage ne permet pas, à lui seul, de régler le problème. Repérer les nids et faire intervenir des professionnels pour leur destruction reste une action essentielle pour limiter la prolifération du frelon asiatique.

Ensemble, protégeons les abeilles de la vallée !

Dans nos villages, nos jardins et nos vergers, chacun peut participer à cet effort collectif : rester vigilant, signaler un nid suspect, se rapprocher des apiculteurs ou des référents locaux et contribuer à une lutte bien organisée.

La protection des abeilles concerne tout le monde. Elles jouent un rôle essentiel dans la pollinisation des plantes et des arbres fruitiers, et donc dans la richesse de nos paysages et de nos récoltes.

La vallée de Villé montre qu'en unissant les forces des bénévoles, des apiculteurs et des collectivités, nous pouvons agir concrètement. Continuons ensemble à protéger nos abeilles et notre biodiversité !

EN PRATIQUE : QUE FAIRE FACE AU FRELON ASIATIQUE ?

Vous repérez un nid ? Ne vous approchez pas et ne tentez pas de le détruire vous-même. Signalez-le à votre mairie ou au référent local compétent.

Vous souhaitez installer un piège ? Privilégiez un dispositif sélectif et adapté au frelon asiatique. Surveillez-le régulièrement pour limiter les captures d'insectes non ciblés.

Quand piéger ? Au printemps, pour tenter de capturer les reines fondatrices, et à l'automne, lorsque les jeunes reines recherchent des réserves pour l'hiver. Le piégeage doit rester raisonné.

Un frelon européen dans votre jardin ? Ne le confondez pas avec le frelon asiatique : cette espèce locale joue un rôle dans l'équilibre naturel. En cas de doute, demandez conseil à votre mairie, à un apiculteur ou à un référent spécialisé.

● *Fanny QUETELARD*

Visites

Les objectifs de transition de notre commune intéressent d'autres territoires.

Nous avons ainsi accueilli récemment une délégation d'élus et d'associations environnementales de **Gérardmer**, puis les élus des **communautés de communes de Ribeauvillé et Kaysersberg**.











● *Jean-Pierre PIELA*

NOUVEAU Découvrez le transport à la demande TAD dans la Vallée de Villé

ELSA, votre nouveau réseau de transport en Alsace Centrale, a le plaisir de vous présenter son service de transport à la demande (TAD) et de transport pour les personnes à mobilité réduite (TPMR*). Il est effectué avec un minibus et dessert 18 communes de la Vallée de Villé, à savoir :

- Albé
- Bassemberg
- Breitenau
- Breitenbach
- Dieffenbach-au-Val
- Fouchy
- Lalaye
- Maisonsgoutte
- Neubois
- Neuve-Eglise
- Saint-Martin
- Saint-Maurice
- Saint-Pierre-Bois
- Steige
- Thanvillé
- Triembach-au-Val
- Urbeis
- Villé

OFFRE JOURNÉE

Disponible du lundi au samedi, de 5h00 à 21h00, notre service de Transport À la Demande vous permet de voyager entre les communes de la Vallée de Villé. En heures creuses, lorsque la ligne FLUO 510 n'est pas en service, il vous offre également la possibilité de rejoindre Châtenois et de bénéficier de correspondances avec la ligne ELSA A et la ligne ter A20.

OFFRE "BONJOUR & BONNE SOIRÉE"

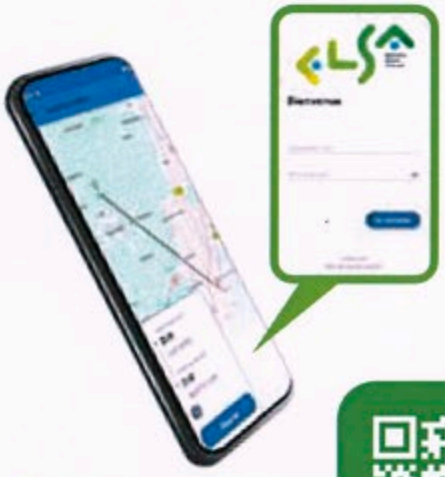
Pour rendre votre réseau encore plus accessible ; nous vous proposons le **service "Bonjour & Bonne soirée"** : de 5h00 à 6h00 et de 19h00 à 21h00. En plus de cela, il vous sera possible d'utiliser le TAD pour vous déplacer entre votre commune, et Châtenois - Val de Villé, Châtenois - Le Badbronn, Sélestat Gare et Sélestat Hôpital.



À QUEL TARIF ?

E-ticket (achat en ligne) : 1,50 €
Achat auprès du conducteur : 2,50 €
Carte 10 voyages : 10 € (+2 € au premier achat pour le support de carte)
Abonnement mensuel ELSA : 28 €

Pour découvrir l'ensemble des titres valables et la liste de nos revendeurs, rendez-vous sur **elsa-mobilites.fr**



COMMENT ÇA MARCHE ?

Via le site ou l'application ELSA TAD :

- Créez votre compte
- Réservez votre trajet 24h/24 et jusqu'à 1h30 avant votre départ
- Renseignez votre itinéraire le jour et les horaires souhaités
- Recevez un email ou sms confirmant votre réservation
- Le jour J : rendez-vous à l'arrêt désigné et profitez de votre trajet

Vous pouvez également réserver votre TAD par téléphone au 03 88 57 70 70

03 88 57 70 70 • bonjour@elsa-mobilites.fr • elsa-mobilites.fr

**Service TPMR : s'adresse aux personnes dans l'impossibilité d'utiliser l'offre régulière et permet les déplacements d'adresse à adresse. Informations et renseignements auprès de l'agence ELSA pour la création d'un dossier d'inscription.*

Ne pas jeter sur la voie publique.

Chasse : la traque-affût

La chasse est un sujet d'une grande sensibilité… Il y a ceux qui ne conçoivent pas que l'on puisse tuer des animaux sauvages par loisir et par plaisir de trophées.

Il y a ceux qui contestent (à minima) certaines méthodes de chasse, comme la chasse à courre, le piégeage, le déterrage des blaireaux, le lâcher d'animaux d'élevage (type faisans) dans la nature ou la chasse dans de vastes propriétés engrillagées, où l'animal n'a aucune chance d'échapper aux chasseurs.

Il y a ceux qui constatent qu'en l'absence de grands prédateurs comme le loup, le lynx ou l'ours, autrefois présents dans les Vosges, la faune sauvage est devenue trop abondante et provoque des dégâts dans les milieux naturels, entravant la régénération des forêts ou s'attaquant aux prairies et aux cultures.

Ajoutons à cela le débat sur l'agrainage en forêt, sur les battues ou encore sur les dates d'ouverture et on aura une belle palette de l'intensité des débats autour de la chasse, pratiquée dès l'aube de l'humanité.

Une régulation devenue nécessaire

Cet automne, nos prairies sont lugubres, bien loin des verts pâturages des années précédentes. Et surtout, nos agriculteurs sont confrontés à une double peine : les sangliers ne cessent de labourer leurs prairies à la recherche de vers blancs de hannetons, particulièrement abondants cette année. Les dégâts sont terribles et la reconstitution des prairies sera difficile et coûteuse, sans que l'on sache de quoi demain sera fait !

En forêt aussi – même si cela est moins visible pour l'œil non aguerri –, les dégâts sont importants, dus ici davantage aux cervidés : arbustes frottés, abroutis, écorcés, cassés ou parfois déterrés. S'ajoutant aux attaques de scolytes, aux maladies qui ravagent certaines espèces (frêne, orme) et à l'extrême canicule et sécheresse, ces dégâts empêchent de plus en plus la régénération naturelle de la forêt et nécessitent d'importants et coûteux travaux de plantations et de protections.

La régulation de la faune sauvage est devenue une nécessité et les locataires de chasse sont mis en demeure chaque année de réaliser des minima de prélèvements, qu'ils n'arrivent pas toujours à atteindre.

Les méthodes de chasse traditionnelles dans nos forêts

Il y a d'une part la **chasse individuelle** : le chasseur peut suivre l'animal à pied, en observant par exemple les empreintes, pour s'approcher de lui silencieusement. Il peut aussi être immobile sur un poste fixe (souvent un mirador) et attendre le passage des animaux : il s'agit alors de l'affût. La chasse individuelle repose sur deux techniques :



AdobeStock_WildMedia

• l'approche qui consiste à se déplacer silencieusement, vent de face et généralement à partir du lever du jour afin de surprendre les animaux au gagnage ou sur leurs passages, empruntés pour rejoindre les zones refuges

• l'affût au cours duquel le chasseur se tient immobile, le plus souvent sur un mirador mais aussi quelquefois sur les coulées empruntées par les animaux

Il y a d'autre part la **chasse collective** : c'est la battue. Des traqueurs (ou rabatteurs) poussent les animaux vers des postes de tir (chasseurs placés en ligne) à l'aide de chiens, en faisant du bruit.

Les battues, peu appréciées par les promeneurs (les chasseurs sont bien visibles et rapprochés), connaissent des accidents, ne sont pas d'une efficacité optimum et génèrent aussi leur lot d'animaux blessés qui parfois échappent aux recherches et s'en vont mourir en forêt.

La nécessité de faire évoluer les pratiques face au changement climatique

Cette année ne peut être considérée comme un simple épisode exceptionnel. Les évolutions climatiques s'accélèrent et imposent une adaptation durable des pratiques de chasse et de gestion de la faune.

L'enjeu est désormais de trouver des solutions collectives permettant de concilier :

• la limitation des dégâts agricoles causés par les sangliers,

• la gestion équilibrée des chevreuils et des cerfs, responsables des dégâts forestiers,

• le maintien d'une chasse compatible avec les nouvelles réalités environnementales.

Une méthode ancienne remise au goût du jour : la traque-affût

C'est une méthode de chasse collective qui se pose en alternative à la traditionnelle battue. Répandue en Allemagne, pratiquée déjà par le prince pyrénéen du XIVe siècle Gaston Phoebus, la chasse par traque-affût est aujourd'hui officiellement préconisée par l'ONF et par le Ministère de la Transition Écologique. De nombreux domaines privés se sont convertis à cette méthode, ainsi que le Domaine National de Chambord.


Avant


Après

L'AVIS DE L'ONF

Les forestiers de l'ONF constatent que les populations de grand gibier sont trop importantes pour permettre à la forêt de Breitenbach de se régénérer naturellement. En effet, bon nombre des essences forestières présentes dans la forêt communale ne parviennent plus à se renouveler. Lorsque les fruits ne sont pas consommés et réussissent à germer, les jeunes plants (notamment pour le chêne, le châtaignier, le tilleul, le sapin, etc) sont fortement abroutis et ne peuvent plus se développer hors protection.

Par son efficacité, la technique de la traque-affût permet, à présence de chasseurs équivalente, d'augmenter les prélèvements sur les populations de grands ongulés pour retrouver des niveaux de population raisonnables. Utilisée de manière appropriée, elle permet de retrouver rapidement un équilibre entre la faune et la flore, rendant à la forêt sa capacité à se régénérer naturellement (voir photos). Cette méthode de chasse présente également l'avantage d'apporter une réponse plus douce à la nécessité de régulation.

Pour le chasseur, ce gain d'efficacité facilite la réalisation du plan de chasse et permet de retrouver davantage de plaisir dans l'exercice de la chasse en réduisant la pression liée à l'atteinte des objectifs de prélèvement. De plus, les postes sont généralement plus attractifs pour les participants aux battues : davantage de gibier observé, plus de réussite et le sentiment d'occuper des postes privilégiés. Enfin, la commercialisation de la venaison est facilitée grâce à une meilleure qualité des tirs. **Pour les usagers de la forêt, ce mode de chasse offre davantage de sécurité.** Les postes ne sont plus installés le long des chemins ; les tirs s'effectuent à l'intérieur des parcelles forestières plutôt qu'au franchissement des routes ou des sentiers par le gibier.

Pour toutes ces raisons, l'ONF soutient et accompagne, autant que possible, le développement de cette technique de chasse.

● *Étienne LEY LÉTANG, ONF*



AdobeStock_Quéméner Valérie

La traque-affût consiste à positionner les tireurs non pas en ligne, mais dispersés en forêt, à proximité des zones de fuite des animaux. Les chasseurs sont bien plus éloignés les uns des autres qu'en battue, ce qui permet le tir à 360 degrés à très courte distance.

La méthode nécessite une forte préparation en amont afin d'identifier les postes de tir et donc les lignes de fuite des animaux. L'éloignement des postes permet une présence discrète et un tir en sécurité. Les rabatteurs mettent les animaux en mouvements, comme dans les battues, avec ou sans chiens.

Les animaux sont moins stressés que lors des battues, ils se déplacent plus lentement et n'ont pas à franchir une ligne de chasseurs postés de façon rapprochée. Les tirs sont facilités, qui permettent de prélever les animaux en les touchant dans la partie avant et en diminuant la souffrance ainsi que le risque de fuite après blessure.

Outre une bien meilleure sécurité tant pour les chasseurs que pour les potentielles personnes alentour, la méthode de traque-affût permet plus de prélèvements dans des conditions plus efficaces et éthiques.

Traqueurs, chiens et chasseurs étant dispersés en forêt, il est bien entendu recommandé de respecter les panneaux « chasse en cours » et d'éviter les promenades et activités tout-terrain durant les jours de battue.

Une expérience en forêt communale

Convaincu de l'intérêt de la traque-affût suite à sa découverte avec les agents de l'ONF, le locataire du lot 3 (adossé à Saint Martin) Éric Trendel a sollicité la commune pour un appui au passage à cette méthode.

Le forestier de l'ONF, aujourd'hui retraité, Patrice Stoquert, grand partisan et connaisseur de la traque-affût, a organisé les repérages nécessaires en amont. Cet hiver permettra d'initier la méthode sur ce lot et nous pourrons en faire le bilan au printemps prochain dans ce bulletin.



Dès la fin de l'été, en pleine sécheresse, les dégâts des sangliers sont apparus dans les prés. La présence cyclique de vers blancs de hannetons, très abondants cette année, et une nourriture moins présente en forêt, ont poussé les suidés à retourner très tôt les prairies.

Nous avons reçu des plaintes de toutes parts, agriculteurs, propriétaires fonciers, particuliers, et de mémoire, rarement voire jamais il n'y a eu autant de dégâts !

Beaucoup de personnes ont pointé du doigt les chasseurs pour leur incapacité à limiter les impacts des sangliers, et nous donnerons la parole aux locataires de chasse dans le prochain bulletin pour s'exprimer à ce sujet.

Quoiqu'il en soit, la commune va documenter de façon exhaustive les secteurs touchés et demander aux personnes concernées d'établir pour les années à venir un plan d'actions qui ne soit pas un recueil de bonnes intentions, mais qui garantisse sur le terrain la maîtrise de la situation.

Face aux impacts croissants du changement climatique, cette double peine des dégâts de la faune sauvage n'est plus acceptable.

● *Jean-Pierre PIELA*



La ferme Lindgrube, la passion des produits bien faits

Bien connue dans la vallée et au-delà, la ferme Lindgrube propose des produits bios reposant à la fois sur un savoir-faire ancien et une constante recherche de renouvellement.

Nous avions rendez-vous pour l'entretien préparant cet article, mais à l'heure convenue, Vincent Lauler était encore plongé, avec deux membres de son équipe, dans sa chambre froide pour organiser le rangement des fruits servant à la confection des yaourts et glaces de la ferme. De nombreux sacs restaient à être classés pour la saison hivernale.

Nombre de ces fruits proviennent directement des vergers familiaux plantés par les aïeux de Vincent afin de produire du schnaps, lequel était vendu à Villé puis expédié dans les grands hôtels à Paris… c'était le début de la réputation du kirsch de Breitenbach ! La mirabelle et le kirsch reste encore produits à la ferme même si la consommation d'alcool fort est en net recul.

Petit rappel historique

En 1838, Thomas Lauler construit la première bâtisse. Deux générations passent et en 1968 François Lauler laisse tomber ses activités de cantonnier et de bûcheron pour démarrer, avec 4,5 ha de terre, une vraie exploitation agricole à l'heure ou tout le monde partait à l'usine pour des conditions salariales plus agréables. Il se lance lui-même avec peu de moyens dans la construction de l'étable la plus moderne de la vallée de Villé pour abriter 10 vaches.

Son épouse Jeanne vend alors le lait uniquement au village, soit 90 litres par jour, tous les jours. Au fur et à mesure que la production augmente et que les habitudes de consommation de lait baisse, elle se tourne vers la production de fromage blanc.

Gérard Lauler, père de Vincent, reprend la ferme en 1983, se forme et commence à faire du fromage : le *Bargkas*. En 1990 est créée la petite salle abritant la fabrication de yaourts assurée par Myriam l'épouse de Gérard.

En 1996, Gérard (*le bâtisseur* comme le surnomme Vincent) construit 600 m^2 d'extension de l'étable pour les génisses puis, en 2011, l'agrandit à nouveau de 1 400 m^2 supplémentaires. Cela permet de regrouper l'ensemble des vaches et d'utiliser l'espace libéré pour créer une nouvelle laiterie en 2012. Entre-temps, deux chalets de vacances et une chaufferie sont également construits.

Breitenbach… et Saint-Pierre-Bois

Parallèlement à cela, en 2009, Vincent reprend l'exploitation de Saint-Pierre-Bois, la ferme des Hutten. Cela apporte une plus grande sérénité en termes de fourrage sur l'exploitation familiale (augmentation de 80 ha des terres fourragères, passant ainsi à environ 160 ha en tout) et diversifie les produits, ce nouveau lieu étant destiné à la production de viande (colis, burger paysan…), de jus de pomme et désormais, à la création d'événements.

La ferme Lindgrube est certifiée bio en 2001, celle des Hutten en 2013. Ce choix implique une augmentation des coûts de production et donc un peu des



Vincent en compagnie d'Émilie Schneider, responsble de la laiterie.

prix de vente, mais cela s'avère évident pour la ferme, en cohérence, aussi, avec la recherche du bien-être animal.

Depuis 2013, année de création de la *Nouvelle Douane* à Strasbourg (magasin de producteurs dont Vincent est le co-créateur et associé), la ferme Lindgrube produit du munster dans des locaux désormais spécialement adaptés. Aujourd'hui est aussi produit le *Cœur de Massif* qui fait la promotion de la race vosgienne et du massif vosgien.

En 2023, Vincent reprend les parts sociales du site de Breitenbach et est désormais responsable des deux fermes. La production de glace démarre… avec des classiques, mais aussi des goûts insolites, fruits de nombreuses expérimentations. Le plaisir de créer est en effet un moteur pour Vincent, et il favorise cet esprit au sein de son équipe.

Le cheptel se compose de 50 vaches laitières sur Breitenbach et de 30 vaches allaitantes à Saint-Pierre-Bois (plus les veaux).

Le personnel lui, est très jeune. Douze personnes travaillent sur les deux sites, dont trois responsables (équivalent à dix emplois à plein temps). La polyvalence du personnel est encouragée mais pas imposée. À la laiterie, le travail s'organise de manière très rythmée, tous les jours de la semaine, entre production de yaourt, fromage blanc et fromage. Le lait est ainsi quotidiennement valorisé.

La recherche d'autonomie

Depuis l'origine, la recherche d'autonomie sur l'exploitation par la valorisation de tous les produits (vergers, lait…) est de mise, chaque atelier complétant l'autre.

L'approvisionnement des fruits pour les yaourts et les glaces (cerises, quetsches, mirabelles, un peu de pommes, de framboises et de poires) est local nous l'avons vu. Les fraises, elles, proviennent de l'Allemagne voisine. Le reste, notamment les fruits exotiques, est acheté frais ou congelé chez des grossistes. Les fruits qui « ont voyagé » ne sont pas la préférence de Vincent, mais la demande est forte sur certains parfums.

La chaufferie construite sur l'exploitation est alimentée par des copeaux de bois faits avec les arbres des forêts familiales (10 ha attenant aux prés) et produit de la chaleur pour un réseau parcourant l'ensemble des bâtiments du site (ferme, ateliers, chalets), pour le chauffage et la production d'eau chaude. Les ateliers utilisent bien sûr cette chaleur en production également. Toutes les pasteurisations sont démarrées grâce au bois de ces forêts ; les étuves sont chauffées avec cette même énergie. En 15 ans d'existence, la chaufferie a fait économiser entre 50 et 60 000 litres de gasoil par an à l'exploitation, limitant par la même occasion la consommation d'énergie fossile et la production de Co_2.

L'autonomie en eau est assurée avec quatre sources, mais leur débit a bien sûr tendance à baisser avec le réchauffement climatique, ce qui oblige parfois à compenser avec des citernes remplies au village. Le traitement de l'eau et l'épuration des effluents sont également assurés intégralement.

La diversification des points et méthodes de vente

La production de lait se monte à 500 litres par jour (les 2/3 allant à la production du fromage). En termes de chiffre d'affaires, le fromage blanc, les yaourts/

Audrey Weibel, responsable des glaces dans son atelier.





Les munsters en affinage…

glaces et le fromage se répartissent de manières égales, un tiers pour chaque type de production. Le lait vendu chaque semaine ne représentant aujourd'hui plus que 150 litres.

Les ventes se font pour un tiers à la Nouvelles Douane, un tiers en direct (les produits sont également présents à Ferme & Cie à Villé), et un tiers dans la restauration et les magasins de revente.

La ferme des Hutten organise régulièrement des événements :
- le salon à la ferme au mois de mars, un marché paysan en collaboration avec la Confédération paysanne (pour l'aspect syndical et militant),
- un marché aux puces à la mi-juillet,
- L'Oktoberfest,
- Noël à la ferme, le 1er dimanche de décembre,
- des afterworks en été, renommés *Aftermeuh* !

Ambiances, produits locaux, burgers de la ferme des Hutten et glaces Lindgrube sont à chaque fois au programme…

Pour les fêtes organisées par les associations, Vincent propose ses burgers paysans, son jus de pomme et ses glaces. En échange du soutien de quelques bénévoles, il se déplace, assure le repas et reverse une partie de la recette à l'association organisatrice. Ceci permet d'offrir une prestation clé en main et de délester les associations des tâches fastidieuses (approvisionnement, cuisine, retours…). Ces événements permettent aussi à Vincent de faire connaître et goûter ses produits. Cette année la ferme a également assuré, l'espace d'une journée, la vente de glace sous le chapiteau de la chambre d'agriculture à la Foire Européenne de Strasbourg.

Un été difficile

Le réchauffement climatique touche directement les agriculteurs, nous le savons. Le fourrage est fortement impacté : d'une autonomie totale de la ferme par le passé, la situation glisse cette année vers un besoin d'approvisionnement extérieur très coûteux en raison des fortes chaleurs de cet été, obligeant même à vendre des animaux pour garantir la suffisance fourragère. La production locale de fruits souffre elle aussi : certaines grandes années la cueillette destinée à la distillation pouvait atteindre 7 tonnes, alors qu'en 2026 seuls 150 kg de cerises ont été récoltés ! Heureusement, la transformation du lait en produits valorisés permet de limiter l'impact financier de ces phénomènes par rapport à une exploitation qui ne fait que du lait.

L'entretien s'achève, un tour à la laiterie pour échanger avec son équipe, puis dans l'espace réservé à la préparation des commandes, il est midi… Vincent grimpe dans sa camionnette, il doit filer livrer la *Nouvelle Douane* à Strasbourg…

Plus d'infos :
➜ lindgrube.fr // ➜ ferme-des-hutten.fr

• *Christophe BRUNTZ*





Une soirée monstrueuse au cœur du village !

Le samedi 31 octobre 2026, l'ESC s'est transformé en véritable repaire de créatures étranges à l'occasion de la toute première soirée Halloween organisée par le comité des fêtes. Un événement placé sous le signe de la convivialité et du partage, qui avait pour objectif de rassembler toutes les générations.





Animée par « DJ Thomas Kupferle », la soirée a débuté par un blind test destiné aux plus jeunes, avant de laisser place à la danse et à la fête. Le bar et l'espace de restauration ont permis aux participants de reprendre des forces grâce à une offre salée et sucrée, avec notamment du « sang chaud », « potion des sorciers », « tourtes des âmes perdues »…. avant de retourner se déhancher sur la piste de danse.

L'un des temps forts de la soirée fut sans aucun doute le concours du costume le plus effrayant. Pas moins de 70 participants, toutes catégories confondues, ont joué le jeu avec des déguisements aussi effrayants qu'originaux !

La tombola a remporté un grand succès, avec de magnifiques lots grâce à tous les généreux commerçants, entreprises et particuliers.

L'ambiance était au rendez-vous, avec des décorations soigneusement installées aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur. Vous avez été nombreux à répondre présents, déguisés, maquillés et toujours de bonne humeur ! Sorcières, vampires, squelettes, zombies, diables et autres créatures de la nuit ont envahi les lieux pour faire de cette soirée un véritable succès.

Un grand merci aux bénévoles ainsi qu'au conseil des jeunes, qui ont travaillé durant plusieurs jours à la réalisation des décorations, aussi étranges qu'effrayantes ! Merci également aux personnes qui ont pris le temps de confectionner de délicieuses pâtisseries et gourmandises pour régaler les convives !

Et surtout, un immense MERCI à vous, public, habitants du village et des alentours, d'avoir répondu aussi nombreux à notre invitation et d'avoir contribué à faire de cette première édition une soirée inoubliable, sans doute l'une des plus effrayantes de toutes les soirées !

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles frayeurs !

● *Alexandre METZ*









Les linteaux décorés de Breitenbach

Retracer avec précision la longue histoire de nos petits villages n'est guère aisé, contrairement aux cités urbaines ou aux riches bourgs viticoles qui possèdent des gisements d'archives souvent fort conséquents. Nous disposons néanmoins d'un certain nombre d'indices liés à l'architecture rurale. Dans nos régions, l'usage était fréquent de décorer les linteaux de porte d'entrée ou de cave des maisons nouvellement construites de différents symboles : l'année de construction, les initiales des bâtisseurs, des symboles religieux et ceux des métiers des constructeurs.

Le relevé et l'étude de ces linteaux permettent une première approche historique et économique du village. Breitenbach est certainement l'une des localités de la vallée à conserver le plus grand nombre de ces linteaux, avec les villages d'Albé, Urbeis et Steige. La richesse, ou plutôt l'aisance procurée par la viticulture et le vaste massif forestier du Champ du Feu n'y est pas étrangère.

Concernant l'aspect purement historique, les historiens, locaux et régionaux, s'accordent tous pour affirmer le caractère majeur d'un épisode de l'Histoire alsacienne, en l'occurrence la Guerre de 30 Ans (1618 – 1648), séquelle des guerres de religion qui ont secoué le XVI^{e} siècle. À partir de 1623, le Val de Villé est concerné par les incursions des mercenaires suédois qui s'adonnent aux massacres et aux pillages. À Breitenbach, la tradition orale veut que ces Suédois installeront leurs quartiers et leur cantine au Suppendorf et sévirent à la Kriegersmatt et à la Schiessgass… On donnera gré à cette tradition tant que personne ne la contredira ! À la fin de cet épisode guerrier, Breitenbach, le Val de Villé et les campagnes alsaciennes étaient dévastés, vidés de l'essentiel des populations. Les terres agricoles et les coteaux viticoles se voyaient enfrichés, voire gagnés par la forêt.

Pourquoi cette digression historique ?

Parce que Breitenbach possède encore sur ses maisons plusieurs linteaux datés d'avant la Guerre de 30 Ans ! Ce fait est assez remarquable car ce sont parmi les plus anciens datés de la vallée ! Ils nous offrent ainsi de précieux renseignements sur la vie du village à cette époque. Certains d'entre eux semblent être en place sur des constructions (souvent transformées) datant initialement d'avant ce conflit. D'autres ont probablement été récupérés sur des constructions démolies et remontés lors de la reconstruction des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, souvent par des familles immigrantes arrivées pour repeupler l'Alsace après le rattachement à la France par le traité de Westphalie de 1648.

Ces précisions étant données, nous énumérons ci-après les linteaux et clés d'arcade de cave en tentant de les restituer dans leur contexte.

Débutons notre circuit au centre du village, **entre l'ancienne marie-école et l'église. Sous un auvent qui abrite une massive fontaine de grès, un encadrement de porte est plaqué sur le mur du fond**. À cet endroit s'élevait encore au milieu du siècle dernier l'ancien corps de garde du village. À l'étage, ce bel encadrement donnait accès à un atelier de cordonnier où l'auteur de ces lignes faisait ressemeler ses chaussures du dimanche ! Attachons-nous à l'encadrement lui-même : il est de facture très soignée, moulures et volutes sont certainement l'œuvre d'un tailleur de pierre expérimenté, comme le prouvent deux marques de tâcheron (=signature du tailleur de









Le linteaux et les marques de tâcherons sur les montants.

pierre) apposées sur chacun des montants. Le linteau en lui-même présente des initiales (C et L), certainement celles du constructeur. La date de 1620 entoure un écusson orné d'un maillet, l'un des attributs habituels du tonnelier. Cet encadrement a été réutilisé à plusieurs reprises, comme semble l'indiquer le blason, interrompu dans sa partie basse, peut-être cette maison aisée a-t-elle été pillée et démolie peu de temps après sa construction.

Poursuivons notre promenade dans la **rue des Tilleuls** pour nous arrêter **au n°7**. Là-aussi, l'encadrement de porte est très soigné. Les montants sont moulurés et se terminent en volutes. Sur le linteau, un écu germanique présente une serpette de vigneron et un soc de charrue stylisé, surmontés du millésime 1595 ! Le linteau est en outre décoré de volutes et de fleurons dissymétriques. Cet encadrement, très bien conservé, semble être en place et symbolise parfaitement les deux activités majeures de l'économie villageoise d'avant la Guerre de 30 Ans, l'agriculture et la viticulture.









La maison voisine (n° 8) présente le millésime de1769 et des initiales sur la clé d'arcade de la porte de cave.



À un jet de pierre, **la maison n° 11**, les outils de tonnelier (maillet + daviers, outils ressemblant à des serre-joints utilisés pour assembler les tonneaux) sont représentés à la fois sur le linteau de la porte d'entrée et la clé d'arcade de la porte de cave. L'ensemble est toutefois de facture plus modeste.





La maison, d'apparence modeste, implantée au **numéro 16** possède le linteau à la fois le plus ouvragé et le plus énigmatique du village. Dans un élégant écu germanique placé dans la partie inférieure du milieu de la pierre figure le millésime 1593. Au-dessus, le sculpteur a représenté une foule d'objets dont la signification n'est pas toujours évidente. L'ensemble peut se diviser en 3 zones. Dans celle de gauche, on a rassemblé des pièces se rapportant au métier de potier : une cruche, un gobelet et un



compas. Dans celle de droite, on reconnaît un soc de charrue et une serpette de vigneron. Le centre a été réservé à des symboles religieux : une croix latine, une croix grecque et trois fleurs de lys. Cet encadrement de porte et son linteau mériteraient certainement d'être mis en valeur.

Quelques maisons plus loin, au **n° 19**, la clé d'arcade de la porte de cave présente le millésime 1733 accompagné de la représentation des outils du tonnelier.



La modeste maison située au **n° 20** présente, quant à elle, le millésime 1574 avec une serpette de vigneron, partiellement recouverte par le crépi.





Au **n° 24**, l'imposante parte de cave, située en rez-de-chaussée en raison de la proximité du ruisseau, possède un écusson ouvragé avec le millésime 1560 et un énigmatique crochet (de boucher ?).

Dans ce même secteur, le **n° 2 de la rue de la Grotte** possède un linteau daté de 1824 et portant 2 chaussures (ou sabots ?).



La **rue des Vergers** possède 2 maisons intéressantes : le **n° 2** présente une clé d'arcade de cave datée de 1783 et le **n° 4** une clé d'arcade de 1707 avec une serpette.





En descendant la **rue de la Fontaine** (que je nomme toujours le Bareloch !), **la maison n°6** possède sur la clé d'arcade de sa porte de cave le millésime 1757 agrémenté d'une chaussure (ou un sabot). Passant le terrain de foot, l'usine et la ferme des Hirsten, nous voici devant l'ancien moulin jadis alimenté par une dérivation sur le Breitenbach et une petite retenue d'eau. La bâtisse, relativement transformée, possède néanmoins sur sa porte d'entrée un magnifique linteau présentant une roue de moulin et le millésime 1535, ce qui en fait le linteau daté le plus ancien connu dans le Val de Villé. Lors de travaux, un autre fragment de linteau, lui aussi décoré de la roue, a été découvert dans une couche de cendres d'un incendie et remonté sur une porte latérale. Il pourrait s'agir de celui du moulin initial incendié puis reconstruit en 1535. La chose semble parfaitement plausible lorsque l'on sait que les archives recèlent un dossier daté de 1303 qui mentionne 2 scieries que l'on décide d'arrêter en raison des dégâts qu'elles occasionnent en forêt ! Il n'y a guère de doute que ces scieries se situaient à l'endroit de ce moulin !



La **rue du Mont Sainte-Odile**, jadis rue Principale, ne possède que peu de linteaux datés et/ou ornés. On notera toutefois : au **n° 20** (1) une clé d'arcade datée de 1735 avec une serpette de vigneron, le **n° 35** (2) un linteau daté de 1790 et, surtout, au **n° 47** (3) un magnifique linteau daté de 1568 et orné d'un soc de charrue.

De l'autre côté du village, la **rue des Vosges** et ses annexes présentent, elles-aussi, quelques linteaux intéressants. La série débute au **n° 1** (4) avec une clé d'arcade de cave bien dissimulée et bien mystérieuse ! Le millésime 1560 est associé à une étoile à 8 branches, dite « étoile de Bethléem » à laquelle on attribue diverses significations plus ou moins mystiques, assez étonnantes lorsque l'on se situe dans un petit village rural au XVI[e] siècle. Toujours est-il que cette étoile est également connue dans le village voisin de Maisonsgoutte où elle figure sur un spectaculaire linteau daté de 1599. Il serait néanmoins étonnant qu'un même tailleur de pierre ait pu sculpter ces 2 linteaux à 40 ans d'intervalle !



1



3



4



2

Deux maisons, les **n° 6** et **8 rue de la Paix** possèdent des linteaux de cave donnant sur cette même rue des Vosges. Au numéro 6, le linteau de la cave porte le millésime 1620 ainsi qu'une marque de tâcheron, celle du sculpteur qui a réalisé cet élégant encadrement. Au numéro 8, la clé d'arcade de la cave porte la date plus tardive de 1737 et les outils du tonnelier en très bel état de conservation !





Un peu plus en amont, toujours le long du ruisseau, **la maison n° 11** possède un linteau énigmatique daté de 1577 (toute autre lecture de cette date serait erronée) implanté sur l'entrée de l'étable. De facture très rustique, divers symboles y sont gravés plus que sculptés : un soc de charrue et un coutre (que l'on pourrait également interpréter comme un couteau à bardeaux), une serpette de vigneron, une pelle à farine ou à pain dotée d'une croix, et une nille ou anille, pièce de métal ou de bois en forme de queue-d'aronde qui, logée dans la meule, la solidarise avec l'arbre de transmission. Cette nille, associée à la pelle à pain ou à farine seraient-ils l'indice d'un ancien moulin implanté ici sur la rivière dont le cours est puissant à cet endroit ? Aucun autre indice ou document ne permet de le confirmer à ce jour.



Plus en amont, un seul linteau requiert encore notre attention, celui implanté au **n° 35**, de réalisation tardive (1814) mais joliment orné des outils de menuiserie.





Cette longue énumération achevée, il convient de tenter d'en tirer quelques conclusions se rapportant à l'histoire de notre village :

• La première, évidente, est que Breitenbach possède un nombre élevé de linteaux datés d'avant la Guerre de 30 Ans, 10 en l'occurrence si l'on compte les 2 linteaux datés de 1620, date à laquelle les hostilités n'avaient pas encore atteint la vallée. Aucune autre localité du Val de Villé ne peut se prévaloir d'un tel nombre. Même si certains de ces linteaux ont manifestement été réutilisés lors de la reconstruction d'après-guerre, il est possible que le village ait été moins touché par les destructions que d'autres localités, comme par exemple Albé, dont la grande majorité des linteaux date de la période de reconstruction (fin XVII^{e} courant XVIII^{e} siècle). Ce village ne possède qu'un seul linteau connu d'avant la Guerre de 30 Ans. La seconde constatation montre clairement que la majorité des linteaux datés et décorés ont rapport à la viticulture (serpettes de vigneron et outils de tonnelier) : 6 serpettes et 5 représentations des outils du tonnelier (maillet et daviers) ont été relevés. Certes, il est plus que probable que tous n'exerçaient pas cette activité à plein temps, ils étaient certainement aussi vignerons et menaient probablement un petit train de culture. Leur activité ne se limitait pas à la fabrication de tonneaux ou cuves. Leur compétence leur permettait de fabriquer également des tendelins (= Bedja, hotte en bois utilisée pendant les vendanges ou pour transvaser le vin), seaux et baquets divers et variés utilisés dans le ménage et à l'étable. Les tonneliers, assermentés, intervenaient également lors de la vente de vin aux acheteurs. Ils transvasaient ce vin à l'aide d'un tendelin gradué.

Outils de tonneliers et serpettes témoignent surtout de l'importance économique de la viticulture dans le village, et ce dès avant la Guerre de 30 Ans. Le fait est connu et a été largement étudié et publié par l'historien Claude MULLER. La forte présence de la vigne explique également l'existence de la ceinture de châtaigneraies entourant le village. Les perches de châtaigniers servaient (même dans une époque récente) à confectionner les échalas soutenant les pieds de vigne (jusqu'au XX^{e} siècle chaque cep était doté d'un échalas, la vigne étant palissée « en quenouille »). La tradition veut que le châtaignier ait été introduit par les Romains en même temps que la vigne.

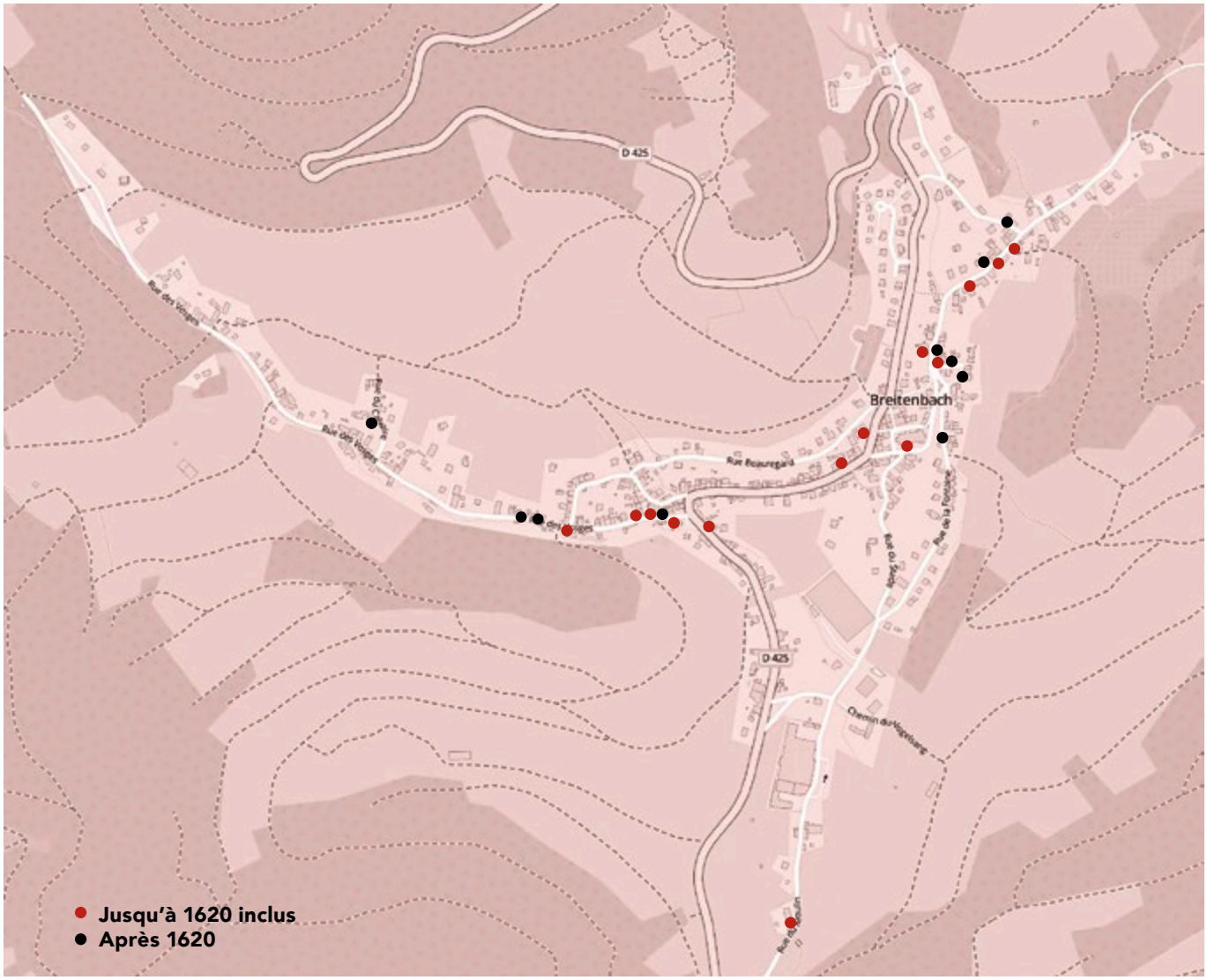
Toujours est-il que les coteaux bien exposés au midi semblent avoir connu la viticulture très tôt, probablement stimulée par les moines de Honcourt, abbaye fondée autour de l'an 1000. Un document d'archive précise qu'à Breitenbach, après la Guerre de 30 Ans,



Ornements sur le linteaux et le mur de l'ancien moulin.

2 des 3 coteaux viticoles (probablement l'Ibrand, le Muehlberg et le Niedereck) étaient abandonnés, en friche et reconquis par la forêt. Cet état s'explique par le fait qu'une grande partie de la population locale avait été massacrée, ou était allée se réfugier en des cieux plus hospitaliers. On saura facilement déduire que la viticulture explique l'aisance d'une partie de la population, transcrite dans les linteaux de leurs habitations.

• Le plan ci-contre montre la répartition des linteaux datés et décorés dans le village. Si l'on considère les plus anciens, qui sont aussi les plus élaborés, on définira deux noyaux : la rue des Tilleuls (que je préfère nommer de son appellation historique de Suppendorf) qui concentre un grand nombre de ces linteaux. Le second noyau se situe, quant à lui, au bas de la rue des Vosges (la Kriegersmatt). En extrapolant quelque peu, on pourrait conclure qu'il s'agit là des 2 noyaux originels du village, ce qui est également l'avis du curé Nartz, auteur au XIX^{e} siècle d'une importante monographie historique du Val de Villé. Il évoque d'ailleurs un document cartographique confirmant ce fait, mais ne cite toutefois pas précisément cette source qui serait fort intéressante pour nous !



Conclusion

Breitenbach a le privilège de posséder un important ensemble de linteaux datés et décorés, dont de nombreuses pièces sont antérieures à la Guerre de 30 Ans, pendant laquelle le village a peut-être été davantage épargné que ses voisins. Il s'agit là d'un patrimoine architectural remarquable et il convient de veiller à sa conservation et à sa mise en valeur. Une sensibilisation des habitants sera la bienvenue. Ces lignes constituent une première pierre à l'édifice.

● *Christian DIRWIMMER*

Note : Les descriptions des linteaux concernés sont largement inspirées de l'étude architecturale du village dans l'ouvrage de la Société d'Histoire du Val de Villé *«Un pays, des hommes, une histoire»* d'André DUBAIL. Qu'il en soit remercié !



Linteaux de fenêtre datant de 1727 au N° 13 de la rue des Vosges.

La communauté de paroisses Sainte Famille a accueilli son nouveau curé



Le Chanoine Franck Guichard a été accueilli par la communauté de paroisses Sainte-Famille de Villé le dimanche 13 septembre en l'église Saint-Gall de Breitenbach.

Après une entrée en procession, le nouveau curé, entouré par de nombreux prêtres a présidé la célébration devant une assemblée recueillie, des fidèles venus des 18 paroisses de la communauté. C'est le chanoine Olivier Miesch, vicaire épiscopal de la région pastorale de Centre Alsace qui a lu la lettre de nomination. Dans son homélie, le prêtre nouvellement entré en fonction a développé une réflexion sur le pardon, «un élément fondamental des relations humaines», évoqué dans l'Évangile du dimanche. L'office était embelli par les chorales réunies.

Originaire de Dinan (Ille-et-Vilaine), Franck Guichard, né en 1983 est arrivé en Alsace pour y poursuivre ses études. Il a passé sept ans au Grand Séminaire de Strasbourg. Après avoir servi comme diacre pendant une année, il a été ordonné prêtre en 2006 à la cathédrale de Strasbourg. Son grand-père fut le premier à qui il donna le sacrement des malades et l'un des premiers dont il célébrait les obsèques.

Sa mission commence par deux années de vicariat au service de la jeunesse à Mulhouse, et en 2008, l'évêque lui confie huit paroisses dans le Sundgau autour d'Illfurth. Puis en septembre 2016, il rejoint le sanctuaire de Marienthal pour en être le recteur, mais aussi le directeur de l'hôtellerie et le supérieur d'une communauté de douze prêtres âgés : « À part la fonction de curé, j'entrais dans un monde qui m'était complètement inconnu ! Rapidement, pourtant, j'ai appris à aimer la vie de sanctuaire. » Cinq ans après, le père Guichard est nommé curé d'une grande paroisse à Strasbourg ainsi que vicaire épiscopal de la ville et de la région de Strasbourg (550 000 habitants, 27 communautés de paroisses et près d'une centaine de prêtres actifs et retirés). À l'automne 2025, lui seront accordés quelques mois « pour respirer » et aller voir des lieux de mission : séjours aux USA, en Italie, en Tanzanie autour du Lac Victoria où il découvre «une église jeune, pleine de vie, à la foi grande ! Là-bas les paroisses se développent à toute vitesse, et les églises sont combles en semaine comme le dimanche (dès 6 h du matin !). Une année de missions, de rencontres qui m'a permis de refaire le plein.» Voilà désormais le chanoine Guichard curé des 18 paroisses de la vallée de Villé.



« Je viens dans cette vallée en étant heureux d'y venir. Ma vocation, c'est d'être pasteur. J'aime la vie de prêtre de paroisse et prendre soin de ceux qui me sont donnés. Ma famille, c'est ma communauté. Dans une famille, on partage tout, les bonheurs, les soucis, les conflits. » Une vie qui permet «une qualité de présence et de contact avec les personnes. Je m'efforcerai de travailler la proximité avec les croyants de la vallée en tenant compte de leur attachement à leur clocher, mais rassemblés maintenant en communauté. Il est important pour nous de travailler collectif.»

L'objectif du chanoine Guichard est « d'aller vers tous, les enfants, les jeunes, les familles… », il « ne vient pas avec un business plan, quelque chose de plaqué. D'abord observer, écouter, comprendre, ressentir. Ainsi, quelque chose va se dessiner, propre à notre communauté. Ensuite, mettre en œuvre un projet, garder les grandes choses qui sont déjà calées, partir de ce qui existe et l'enrichir. J'ai plein d'idées, mais elles ne

fonctionneront que si le terrain est favorable. Il est important de cultiver entre nous la bienveillance. Je ne travaille pas à mon compte. »

Une initiative verra le jour à partir de la mi-octobre : augmenter le nombre de messes avec deux messes en décalé le samedi soir, tout comme le dimanche matin. Et une nouveauté, une messe fixe toute l'année tous les dimanches soir à 17h30 à Neuve-Église pour « fidéliser les gens sur un créneau horaire qui est central. Un office ouvert, rassembleur, simple, peut-être aussi un point de repère fixe pour les familles. »

Pour les enfants, une rencontre les mercredis matin, pour les confirmands, le samedi matin.

Sur un plan plus général, le prêtre se dit heureux de constater actuellement « presque une explosion du nombre de conversions. La vie sacramentelle a beaucoup diminué en France, un pays de tradition chrétienne qui s'est fortement sécularisé. Le nombre de jeunes adultes qui se font baptiser est une vraie fraîcheur pour l'Église, une vraie source d'espérance » qui conforte l'une des devises du Chanoine : « Quoi qu'il en soit, ni la mort, ni le mal n'auront le dernier mot. »

● *Lucienne FAHRLAENDER*

Entretien du cimetière

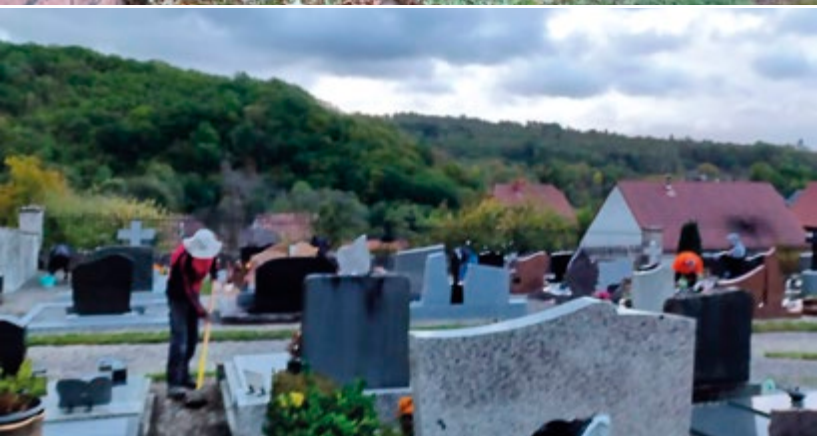
Samedi matin 24 octobre, dès 8h, les membres du conseil municipal aidés par d'autres bénévoles ont entrepris la toilette du cimetière : nettoyage et désherbage autour des tombes, dans les allées, au jardin du souvenir et autour de la chapelle, le tout dans une bonne ambiance. Un peu plus de 20 personnes y ont consacré toute la matinée. Les travaux terminés, ils se sont retrouvés au caveau de la mairie pour partager une collation offerte par la commune.

D'autres ateliers citoyens sont prévus le samedi 7 novembre.

● *Charles FAHRLAENDER*









Rassemblement des vieilles voitures et motos : le succès ne se dément pas !



Encore un bel engouement pour le Rassemblement des vieilles voitures et motos, 11e du nom, qui s'est tenu ce dimanche à Breitenbach !

Si les « anciennes » tenaient le haut du pavé, les autres exposants et animations n'étaient pas en reste, tant par leur nombre que par l'intérêt suscité auprès des visiteurs. L'espace occupé s'étend au fil des années, la fréquentation s'accroît, les organisateurs (Rétr'autom et le FC Breitenbach) ne cachaient pas leur fierté. « L'esprit d'équipe des deux associations se voit » commentait un responsable.

Du côté des « fidèles », Christian venu des Vosges avec une 203 7 CV de 1952 résume l'envie d'être là : « Y a un peu de tout, on est bien reçu, et toujours ce côté familial. » Les habitués sont nombreux, mais on rencontre encore des néophytes, comme Cathy et Claude de Barr : « C'est un patient (Claude était dentiste) qui nous a donné le tuyau. » Leur coupé 2 places, une étonnante Burton Car brille comme un sou neuf. « Je l'ai fait céramiser. Moteur et châssis sont ceux d'une 2CV. La carrosserie de style rétro a été conçue par deux frères hollandais. En France, le Méhari Club de Cassis a obtenu l'homologation pour la commercialiser. Elle doit être montée dans un garage certifié. » Plus loin, la Westfield modèle Wide 1989 de Jean-Marc est très entourée : « C'est l'une des rares construites à l'usine, 80 % se vendent en kit. Elle possède une boîte cinq vitesses. En raison de sa garde au sol, je prends les dos-d'âne en crabe. » Au hasard des échanges, nous nous perfectionnons même en linguistique grâce à Jacques qui démarre sa Citroën B14 Torpedo de 1927 à la manivelle : « Comme les bonnes voitures d'époque, un quart de tour suffit pour la démarrer, d'autres nécessitent un ou plusieurs tours (d'où l'origine de l'expression) ! Elle sera centenaire l'année prochaine. Sur le capot, un thermomètre visible de l'habitacle sert à surveiller la température du moteur. Elle arrive à 60 à l'heure, vent dans le dos ! C'est poussif, lourd, c'est de la tôle, ça secoue un peu. » Parmi les Porsche, Jaguar, Ferrari, Triumph, Renault, Peugeot, quelques noms moins connus : Glas, Riley… et une Alsacienne, une Mathis de 1933, « l'une des rares survivantes dans la coupe Deauville ».

Des participants arrivent en continu, la balade touristique se met en route, on se croise, tout est parfaitement géré et commenté. La journée se présente sous les meilleurs auspices !

● *Lucienne FAHRLAENDER*





Breit'Fecht 2026 : un grand sucès !

Le 20 juin 2026, le Comité des Fêtes a organisé sa traditionnelle soirée Breit'Fecht en plein air, dans une ambiance conviviale et festive. Cette soirée a rencontré un beau succès ! L'animation DJ a contribué à la bonne humeur et permis à chacun de profiter pleinement de ce moment de partage.

Un grand Merci à tous les participants, ainsi qu'aux bénévoles pour leur investissement et leur aide précieuse, qui ont fait de cette soirée une belle réussite.

● *Le Comité des Fêtes*



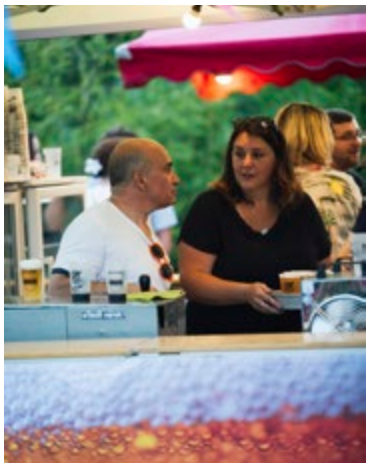


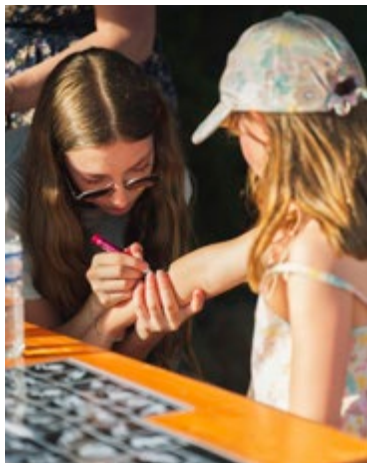




















La Brasserie L'Abreuvoir, 20 ans de convivialité à Breitenbach !

À Breitenbach, la Brasserie L'Abreuvoir est bien plus qu'un lieu où l'on brasse de la bière : c'est aussi un lieu de rencontres, de partage et de convivialité qui fait vivre le village tout au long de l'année.

La Maienacht avec l'élévation de l'arbre de mai pour fêter l'arrivée des beaux jours, les soirées Biergarten place de la batteuse, avec un championnat du monde de découpe de rondelles de bois et les festivités organisées à l'occasion des 20 ans de la brasserie a l´ESC ont une nouvelle fois été de belles occasions de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et festive. Autour d'une bonne bière, habitants, amis et visiteurs ont pu partager de bons moments, échanger et profiter de ces rendez-vous qui font le charme de la vie locale.

Ces événements sont le reflet de l'esprit de L'Abreuvoir : une passion pour la bière artisanale, le plaisir de recevoir et l'envie de faire vivre un lieu ouvert à tous, ancré dans son village et son territoire.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont fait le succès de ces manifestations, par leur présence, leur aide et leur enthousiasme. Grâce à elles, la Brasserie









L'Abreuvoir continue de faire pétiller la vie de Breitenbach, dans un esprit de simplicité, de partage et de bonne humeur !

Rendez-vous pour les prochaines occasions de se retrouver et de faire vivre ensemble cet esprit convivial qui nous rassemble.

Des dates à retenir :

- **Samedi 5 décembre** mise en vente de notre bière de Noël.
- **Dimanche 6 décembre** : tournée du saint Nicolas dans les rues du village.

Pour garder le contact , vous pouvez suivre notre page Facebook, Instagram ou vous inscrire à notre mailing liste via le formulaire de contact sur
www.brasserie-abreuvoir.com

- *Hervé BESSOT*

Le yoga adapté sur chaise s'installe à breitenbach

Depuis la mi-septembre, les lundis après-midi, la salle de l'Espace Socio-Culturel de Breitenbach accueille une activité originale et accessible à tous : le yoga adapté sur chaise.

Loin des idées reçues, cette pratique ne consiste pas seulement à réaliser des postures. Elle invite avant tout à prendre conscience de sa respiration et à harmoniser ses mouvements avec son souffle. Chacun progresse à son rythme, dans le respect de ses capacités.

Destiné principalement aux seniors, ce yoga s'adresse également à toute personne rencontrant des difficultés à pratiquer au sol en raison de l'âge, d'une maladie, d'un handicap ou de limitations physiques. Les exercices sont adaptés aux besoins de chacun, selon la philosophie chère à Jeannot Margier, le créateur du protocole de pratique sur chaise et fondateur du réseau de Recherche sur la Vieillesse et le handicap en Yoga :

« Il n'y a pas un yoga pour tous, mais un yoga pour chacun. »

N'allez pas penser que la pratique est réservée au grand âge ! Au fil des séances, l'ensemble du corps est mobilisé : pieds, jambes, tronc, bras, mains et même le visage. Cette pratique douce permet d'entretenir la mobilité articulaire, de renforcer les muscles profonds et d'améliorer la conscience corporelle.

La répétition des mouvements, associée à une respiration consciente, favorise également la concentration et la détente. Parmi les bienfaits souvent observés figurent un meilleur sommeil, une meilleure gestion du stress et des émotions, ainsi qu'un sentiment général de bien-être.

Respirez, Bougez, Souriez !

Les séances sont animées par Manou Wilhelm, professeure de yoga certifiée. Attentive aux limites de chacun, elle propose une pratique à la fois sécurisante, dynamique et conviviale. Les exercices utilisant la voix occupent une place importante afin d'explorer pleinement le souffle. Bonne humeur et rires sont également au rendez-vous.

Souhaitant rendre les bienfaits du yoga accessibles aux habitants de la vallée de Villé, Manou Wilhelm a répondu à un appel à projets de la Commission des financeurs de la Collectivité Européenne d'Alsace. Grâce à la subvention obtenue, les séances peuvent être proposées à un tarif réduit, afin que le coût ne soit pas un frein à la participation.

Le succès est déjà au rendez-vous à Breitenbach, avec une vingtaine de participantes ayant pris part aux premières séances. Quelques places restent disponibles et il est toujours possible de découvrir l'activité lors d'une séance d'initiation.

Prochaines séances à l'Espace Socio-Culturel de Breitenbach, de 14h30 à 15h30, les lundis :
- 9, 16 et 23 novembre
- 7 et 14 décembre

Les hommes sont également les bienvenus !

- *Manou WILHELM*

RENSEIGNEMENTS :
Manou WILHELM au **07 83 600 234**
ou par mail : **contact@majoie.fr**



Yoga : il n'est jamais trop tard pour commencer

Pratiquante de yoga et enseignante depuis plus de 6 ans, je vous accompagne avec joie et bienveillance dans la pratique du Hatha Yoga et yoga adapté (sur chaise).



J'enseigne un yoga traditionnel issu de ma formation dans l'école Sivananda en Inde et en France. J'aime à penser que mes cours sont un espace de lâcher-prise et de bienveillance où se rejoignent la respiration, les postures et la philosophie ancienne et traditionnelle du yoga.

Accessible à tout niveau, à tout âge et pour tous les corps, cette pratique vous permet de renouer en douceur avec le mouvement, d'apporter sérénité et apaisement au mental, ainsi que force et flexibilité au corps.

Le cours commence par une relaxation ou méditation et quelques mantras (chants traditionnels du yoga), puis le pranayama (exercices de respiration) vient nous recharger et nous préparer aux postures.

Après les salutations au soleil (échauffement dynamique du corps) ou autre échauffement selon l'humeur, le corps est prêt pour les asanas (postures) : postures de base et variations pour venir mobiliser la colonne vertébrale dans toutes les directions possibles. Le cours se termine avec une relaxation pour recharger le corps et le mental et absorber les bienfaits de la pratique pour les emporter avec soi hors du tapis.

Mes cours sont basés sur le yoga comme art de Soi, à emmener au-delà du tapis : le yoga comme principe de vie à appliquer au quotidien pour trouver vitalité, équilibre et sérénité.

Depuis septembre 2026, les cours ont lieu à Breitenbach dans la salle du caveau tous les mardis (hors vacances scolaires) de 18h30 à 20h.

● *Léa WASSONG*

Flore Paper N'elle

Couture et retouches à Villé

Passionnée de couture, je vous accompagne pour prendre soin de vos vêtements : ourlets, ajustements, réparations et changements de fermetures éclair.

Parce que chaque vêtement mérite une seconde vie, je mets tout mon cœur et mon savoir-faire au service de vos envies, avec soin et bonne humeur ! Au plaisir de vous rencontrer et de prendre soin de vos vêtements.

Ce service de proximité est une solution pour entretenir, réparer et prolonger la durée de vie des vêtements.

Contact : Marie flore schrotz, Couturière
06.78.80.61.30
florepapernelle67@gmail.com



Ateliers de méditation

Du mouvement du corps au calme de l'esprit... Et si on passait à la méditation ? Découvre mon nouveau programme de 6 ateliers pour ancrer cette pratique dans ton quotidien. Mais au fait, qu'est-ce que la méditation ?

Si on pose la question aux yogis, ils parlent de Pratyahara : le retrait des sens. C'est ce moment magique où l'on ferme doucement les fenêtres vers l'extérieur pour tourner toute son attention vers l'intérieur.

Pour les taoïstes, méditer revient à remplacer 1 000 pensées par une seule pensée, afin d'apaiser le mental et de retrouver l'unité.

Dans nos vies à 100 à l'heure, la méditation c'est avant tout s'offrir une vraie pause. Un moment de ralentissement total pour décharger notre esprit, si souvent sursollicité entre le travail, la maison, les enfants... et tout ce qui nourrit notre fameuse charge mentale.

Ce que dit la science

De nombreuses études scientifiques valident aujourd'hui les incroyables bienfaits de cette pratique sur notre santé :

- Baisse du cortisol (la fameuse hormone du stress)
- Diminution de l'hypertension artérielle
- Meilleure régulation des émotions au quotidien
- Un sommeil plus réparateur

Viens comme tu es !

Pas besoin d'être un ascète ou de tenir une posture inconfortable. La meilleure position pour méditer est tout simplement celle qui te convient le mieux : debout, assis sur une chaise, assis au sol ou même allongé.

Le programme : un voyage en 6 étapes

J'ai conçu ce parcours comme une véritable transition vers ton bien-être intérieur. Ensemble, nous allons :

- Découvrir les fondements et les différents ancrages de la présence.
- Explorer des outils variés pour apprivoiser le flot de tes pensées.
- Intégrer pleinement ces rituels...

... Tout cela pour te permettre, à la fin du voyage, de pratiquer en toute autonomie, avec les outils qui te conviennent.

Je t'encourage à suivre l'ensemble des séances : c'est le meilleur moyen d'explorer plusieurs approches, de les expérimenter et de trouver celle qui te convien-dra parfaitement.

Pour autant, sens-toi libre de venir uniquement à celle(s) qui t'appelle(nt) !

Infos pratiques

Tarif à l'unité : 20 €
Pack pour 6 séances : 100 € (une séance offerte)
à l'ESC de Breitenbah

Dates et thèmes : les lundis soir de 19h à 20h15

- 26 octobre 2026 : **le souffle**
- 16 novembre 2026 : **les pensées**
- 4 décembre 2026 : **l'observation**
- 8 janvier 2027 : **le rayonnement**
- 15 février 2027 : **le détachement**
- 15 mars 2027 : **le mantra**

Contact :
06 01 77 77 92 (téléphone ou WhatsApp)





Jean BIEHLER a fêté ses 85 ans. À cette occasion une délégation de la municipalité s'est rendue à son domicile pour lui souhaiter un joyeux anniversaire et lui offrir un beau panier garni. L e jubilaire est bien entouré par son épouse Marie-Jeanne qui est aux petits soins pour lui.

Le conseil municipal adresse également ses plus sincères félicitations et vœux de santé et de bonheur à M. François WACH qui a fêté ses 85 ans le 19 septembre.

CULTURE //

Concert Philae

L'ensemble vocal franco-allemand Philae s'est produit le 20 septembre pour la première fois en l'église Saint Gall, avec un programme varié d'œuvres de la renaissance à nos jours.

Le chef Cédric Dosch a présenté avec une grande pédagogie les différents morceaux autour du thème du jardin, romantique et impressionniste, apaisé par l'eau d'un ruisseau, d'une fontaine, d'un lac…

Accompagné par le pianiste Firmin Martens, l'ensemble a présenté à un public conquis et enchanté des œuvres de Debussy, Duparc, Ravel, Poulenc et bien d'autres, emmenant l'auditoire dans des rêveries et des émotions d'une belle intensité. Nul doute que nous reverrons Philae en l'église Saint Gall…

● *Jean-Pierre PIELA*



